

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ABX
ECOLE NATIONALE POLYTECHNIQUE

Département : GENIE DE L'ENVIRONNEMENT



PROJET DE FIN D'ETUDES

SUJET

Contribution a l'Etude
des Eaux Résiduaires
de l'Entreprise Nationale
des Gaz Industriels

Propose par :

Dr. Ingénieur : A. KETTAB

Directeur de Labo de Recherche

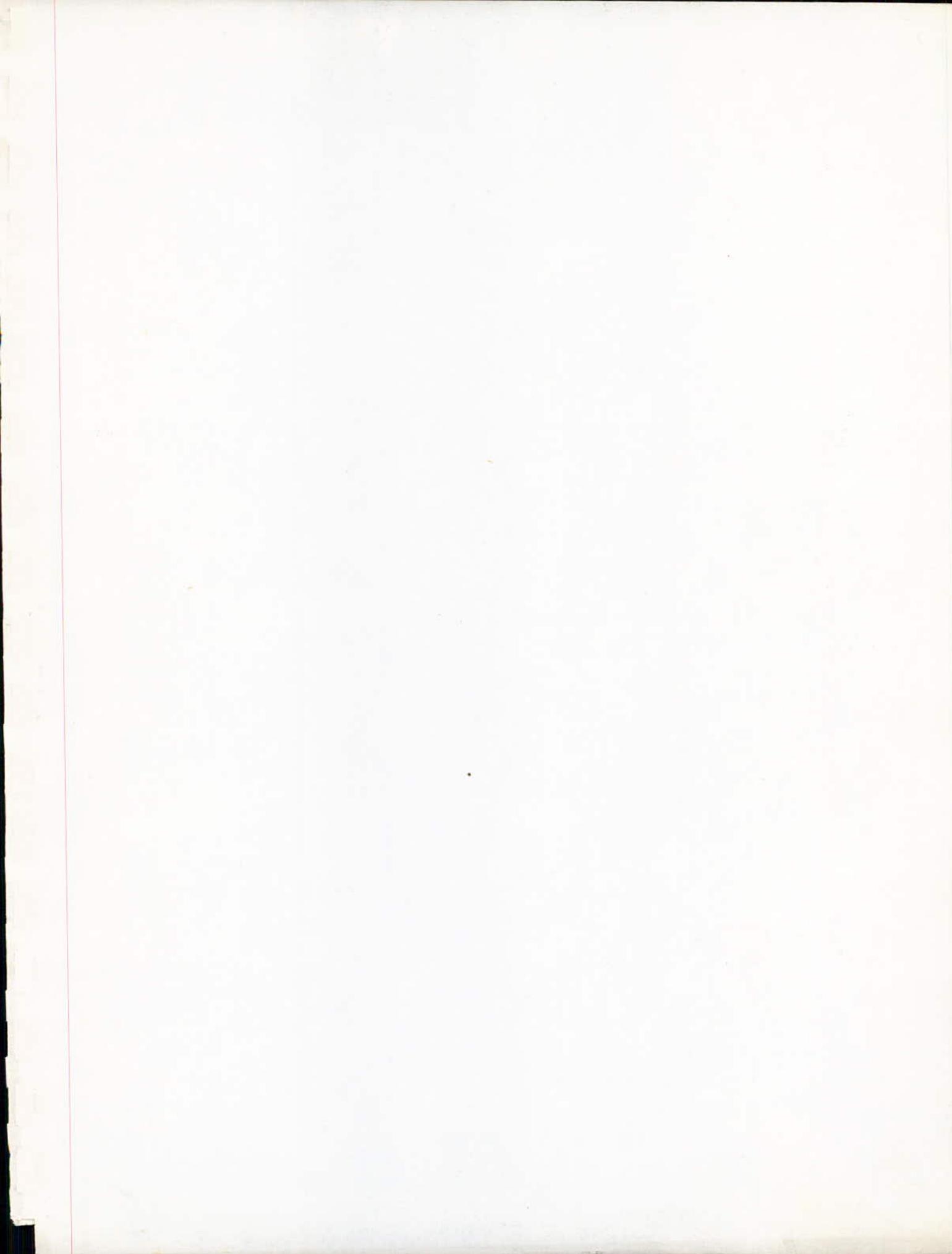
Dirigé par :

Promoteur : Dr. Ingénieur : A. KETTAB

Compromoteur : Mr. NAMANE

Etudié par :

BOUSHAKI Mohamed



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ECOLE NATIONALE POLYTECHNIQUE

المدرسة الوطنية المتعددة التقنيات
BIBLIOTHEQUE — المكتبة —
Ecole Nationale Polytechnique

Département : GENIE DE L'ENVIRONNEMENT

PROJET DE FIN D'ETUDES

SUJET

Contribution à l'Etude
des Eaux Résiduaires
de l'Entreprise Nationale
des Gaz Industriels

Proposé par :

Dr. Ingénieur : A. KETTAB
Directeur de Labo de Recherche

Dirigé par :

Promoteur : Dr. Ingénieur : A. KETTAB
Co-promoteur : Mr. NAMANE

Etudié par :

BOUSHAKI Mohamed

A Mon père
A Ma mère
A mes frères et soeurs
A tous mes amis.

Remerciements .

Seul, il m'aurait été impossible d'accomplir ma tâche, aussi je tiens particulièrement à remercier :

Mr KETTAB Dr-Ingenieur, chef du Département hydraulique.

Mr NAHANE Chef du Département Génie de L'environnement .

Mme MATEYA .

Mme ZOUGHLACHE

Mme BOUCHTAOUI

Mr KERBACHI

Mr DOWGIALLO

Mr BELABBÈS

Les techniciens et travailleurs de l'unité ENGI ainsi que tous ceux qui ont eu la bonté de me présenter leur aide .

PLAN :

	Pages
I introduction	1
II Présentation de l'unité	6
III Partie théorique :	15
III 1. les composés phosphore's	16
III 1.1. origine de la pollution	
III 1.2. propriétés physico-chimiques.	
III 1.3 incidences sur la faune et la flore	
III 1.4 élimination du phosphore .	
III 2 le permanganate de potassium	24
III 2.1. caractéristiques physiques	
III 2.2 utilisation au sein de l'unité'	
III 2.3 incidence sur la faune et la flore .	
III 3 le carbonate de sodium et le sulfite de sodium	27
III 3.1 présentation du problème .	
III 3.2 Généralité's	
III 3.3. incidence sur la faune et la flore.	
III 4. les huiles et les graisses .	29
III 4.1 Origine de la pollution	
III 4.2. Généralité's .	
III 4.3 élimination des huiles et des graisses.	
III 4.4 incidence sur la faune et la flore .	
IV Test biologique sur un bactericide algicide : Kemazur	32
le Kemazur 1415..	

IV 1	But du test	33
IV 2	Notion de toxicité	33
IV 3	Notion de dégradation et de biodegradation	35
IV 4	Présentation du Bactéricide - Algicide	40
IV 5.	Experimentation	41
IV 5.1	milieu de culture	
IV 5.2	déroulement de l'expérience	
IV 5.3	Résultats et observations	
IV 6	Conclusion du test	53
V	Résultats expérimentaux et interprétation	58
V 1.	Critères analytiques	59.
V 2.	Dosages particuliers	
V 2.1	Dosage des phosphates	65
V 2.2	Dosage des huiles et des graisses	67
V 2.3.	Dosage des sulfites	67
V 2.4	Dosage du permanganate de potassium	68
V 3	Résultats	69
V 4	Traitements (Problème des purges)	75
V 5.	Interpretation des résultats	77
VI	Conclusion	81
VII	Bibliographie	82
	Annexes	84

المدرسة الوطنية المتعددة التقنيات
BIBLIOTHEQUE — المكتبة
Ecole Nationale Polytechnique

CHAPITRE I :
INTRODUCTION

I Introduction : ③

C'est toujours près des points d'eau, le long des fleuves et rivieres, ou à défaut, du voisinage de puits et sources, que les hommes se sont regroupés. Car l'eau, en plus d'être une nécessité physiologique, sert à de multiples et de multiples fins : Hygiène personnelle, lessive, cuisson, irrigation....

Le globe terrestre est recouvert à 74 % d'eau, mais il s'agit avant tout d'eau de mer, fortement saline et impropre aux usages communs. Quant aux eaux de surface, elles sont souvent troubles et colorées, et, en régions peuplées, deviennent rapidement polluées et insalubres. C'est pourquoi l'homme a eu très tôt recours aux eaux souterraines, par les sources ou les puits.

En Europe, le moyen âge et le début des temps modernes connaissent des épidémies désastreuses souvent propagées par l'eau. La fièvre typhoïde y était endémique. Aussi ne consommait-on, autant que possible, que des eaux de puits dont on alimentait les fontaines publiques. La profession de "Porteur d'eau" devint lucrative et le commerce de l'eau florissant. C'est vers le milieu du 19^e siècle que se généralisa l'utilisation des pompes à vapeur, de tuyauterie métallique et de robinets. Puis vinrent les réseaux de distribution que nous connaissons. Mais la consommation massive que ce système engendrait exigeait souvent que l'on

exploitât des eaux de surface ; des méthodes de purification s'imposèrent donc. La désinfection de l'eau à l'aide de chlore fut expérimentée d'abord à la fin du 19^e siècle et se généralisa à partir de 1905. Puis les habitudes d'hygiène collective cessèrent d'être rudimentaires selon les normes modernes, et ainsi apparurent les réseaux d'assainissement, ainsi que les stations de traitement des eaux.

Avec l'accroissement de la population mondiale que l'on prévoit, avec la concentration de cette population dans les centres urbains, on peut dire sans risque d'erreur que la lutte contre la pollution, à peine amorcée, sera une lutte perpétuelle, toujours de plus en plus vive. elle exigera des changements radicaux dans notre philosophie sociale. Il faudra s'imprégner de la pensée que nous sommes tous fatallement liés à un écosystème commun. Il y a des lois inéluctables, plus fondamentales que les lois de la société, qu'on ne peut ignorer impunément : Ce sont les lois de la physique, de la chimie, de la biologie.

En Algérie, à l'instar d'autres pays, avec l'accroissement de la population et de ses besoins, se pose de plus en plus le problème, crucial, de la pollution, et la nécessité de la protection de l'environnement devient impérieuse.

Et cette protection ne peut être réalisée sans une lutte impitoyable contre les sources de pollution, notamment les

industries.

La zone industrielle de Reghaïa, quant à elle, est responsable de la mise à mort plus ou moins lente, d'un milieu naturel : Le lac de Reghaïa. Cette zone est constituée d'unités productrices dont les effluents trouvent leurs débouchés dans ce lac.

L'unité ENGI, étant située dans cette région, constitue l'objet de ce travail. Celui-ci n'est qu'une infime contribution à la compréhension d'abord, et à la résolution ensuite du problème, la pollution, qui se pose du lac de Reghaïa.

Cette contribution s'exprime par une analyse des éléments composant l'effluent et leurs effets sur la Faune et la Flore. Pour cela nous ferons, après avoir fait connaissance avec cette unité productrice de gaz industriels d'utilisations courantes, une étude des éléments rejetés, laquelle étude consistera en une analyse chimique (quantitative) des éléments, notamment les composés phosphorés, le sulfite de sodium, le permanganate de potassium et les huiles. D'autre part, un test biologique sera effectué sur un organo-soufre, utilisé au niveau de cette unité pour son pouvoir bactéricide-Algicide. C'est un test qui pourrait permettre de définir un seuil de toxicité de ce biocide vis à vis des microorganismes, et, d'enrayer une possible biodegradation.

Enfin, une conclusion, basée sur les résultats expérimentaux,

à cet humble ouvrage, se fixera pour but de tirer
les enseignements les plus adéquats.

CHAPITRE II :
PRESENTATION DE L'UNITÉ

ZONE INDUSTRIELLE DE ROUIBA - REGHAIA

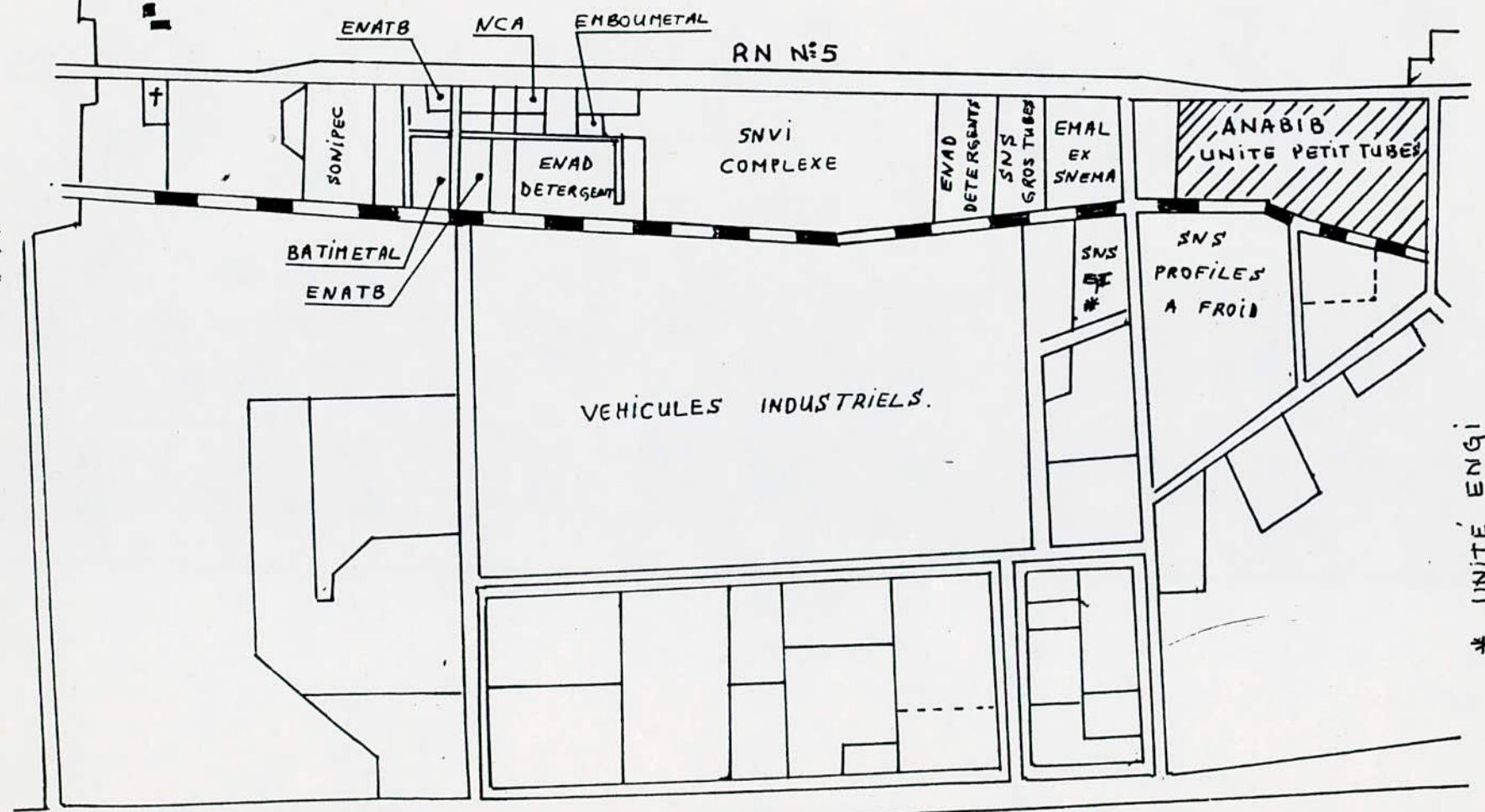
ROUIBA

ECHELLE : 1/20.000 (SOURCE ANAT)



Vers
le marrais

REGHAIA



AUTOROUTE

7.

Présentation de l'unité : ⑯

L'unité ENGI est située dans la zone industrielle de Reghazia (voir schéma ci-après) et emploie une soixantaine de personnes. Ses activités consistent à produire du gaz carbonique, de l'oxygène, de l'azote et de l'argon. En raison de la différence des procédés de fabrication, elle est divisée en 2 sous-unités, l'une chargée de la production de dioxyde de carbone (matière première utilisée : Le fuel) : L'atelier CO₂. Et l'autre s'occupe de la séparation de l'air (en Azote, Oxygène, Argon) : L'atelier 2400.

Les produits chimiques utilisés au niveau des 2 ateliers sont :

- organo-phosphore's
- organo-soufre's.
- Monoéthanolamine (MEA)
- Permanganate de Potassium
- carbonate de Sodium.

La consommation journalière en eau de l'unité est estimée à 500 m³/j. Dans le but de justifier l'existence des éléments contenus dans l'effluent, il ne serait guère superflu de présenter les procédés de fabrication des gaz sus-mentionnés au niveau des 2 ateliers.

Atelier 2400

Etant donné la composition de l'air qui comprend outre l'azote et l'oxygène, les gaz rares (Argon, L'hélium, le néon), pour pouvoir produire tous ces gaz, on doit procéder à leur séparation,

Pour ce faire, on doit les liquéfier et les distiller ensuite.

• Liquéfaction :

elle est basée sur le principe qui fait que tout gaz comprimé préalablement se refroidit lorsqu'on le détend.

- L'air est d'abord comprimé jusqu'à une pression P à l'aide d'un compresseur d'air.
- On élimine ensuite la vapeur d'eau, le gaz carbonique et autres impuretés afin d'éviter que la glace, la neige carbonique, etc., ne gênent les opérations ultérieures (ces impuretés se déposent sous forme de glace dans les échangeurs réversibles).
- L'air passe par les échangeurs sièges du refroidissement.
- L'air ayant atteint une température de liquéfaction va se distiller dans la colonne.

• Distillation :

cela pour objet de séparer les différents constituants de l'air dont les températures de liquéfaction sont les suivantes:

Oxygène : -183°C

Argon : -185°C

Azote : -196°C

Helium : -269°C .

• Installation de séparation de l'air :

- compresseur centrifuge d'air avec moteur électrique
- échangeurs de température
- colonne de liquéfaction.

filtres oxygénés (élimination traces hydrocarbures)

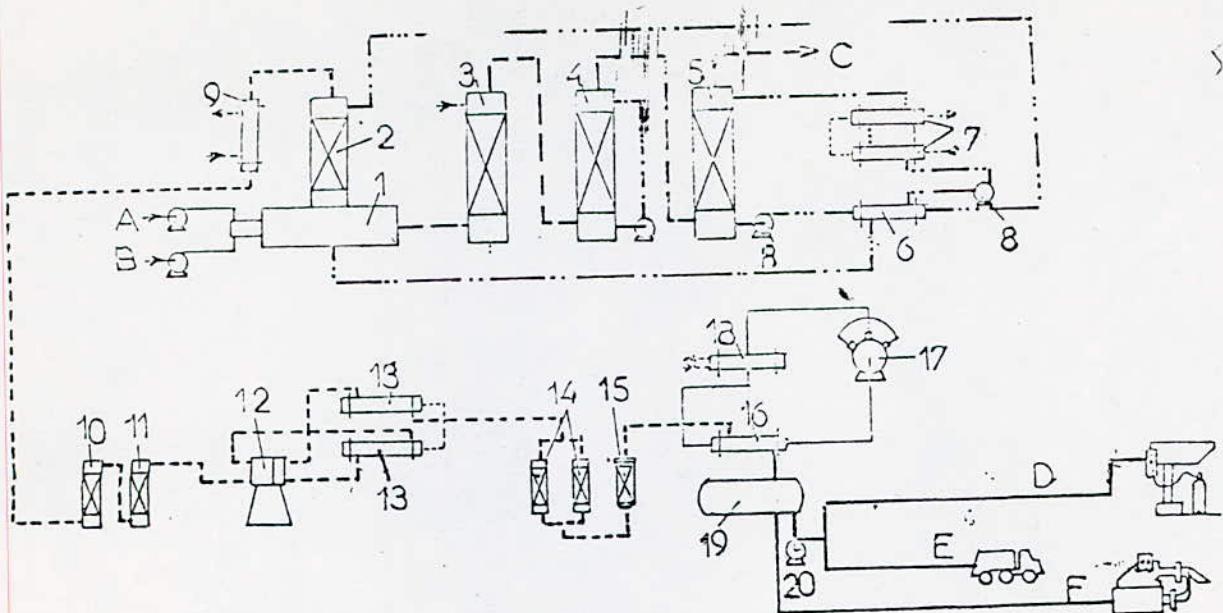
- Comresseur centrifuge d'azote avec moteur électrique
- turbine d'expansion pour la production de froid.
- tour de refroidissement d'eau.

Atelier CO₂:

Parmi les sources exploitées pour l'obtention de l'anhydride carbonique, il existe la combustion de fuel ou gaz naturel.

Le CO₂ récupéré doit être épure et liquéfié ensuite, pour cela on lui fait subir les traitements suivants:

- refroidissement des fumées dans la colonne à eau
 - dé poussiérage
 - désulfuration.
 - absorption du CO₂ sur lessive (MEA).
 - régénération de la lessive MEA.
 - refroidissement du CO₂ dégagé.
 - élimination des traces d'aminc.
 - Séchage du CO₂ dans les batteries de dessication (Alumine).
 - Épuration du CO₂ au charbon actif.
 - Liquéfaction du CO₂ dans le liquefacteur à contre courant avec l'ammoniaque (NH₃)
 - conditionnement.
- installation de production de CO₂:
- chaudière.



——— Gaz de fumée
 ——— Solution de soude
 ——— Solution dé MEA pauvre
 ——— Solution de MEA riche
 ----- Gaz CO_2
 _____ CO_2 liquide
 _____ Frigorigène
 ----- Eau réfrigérante

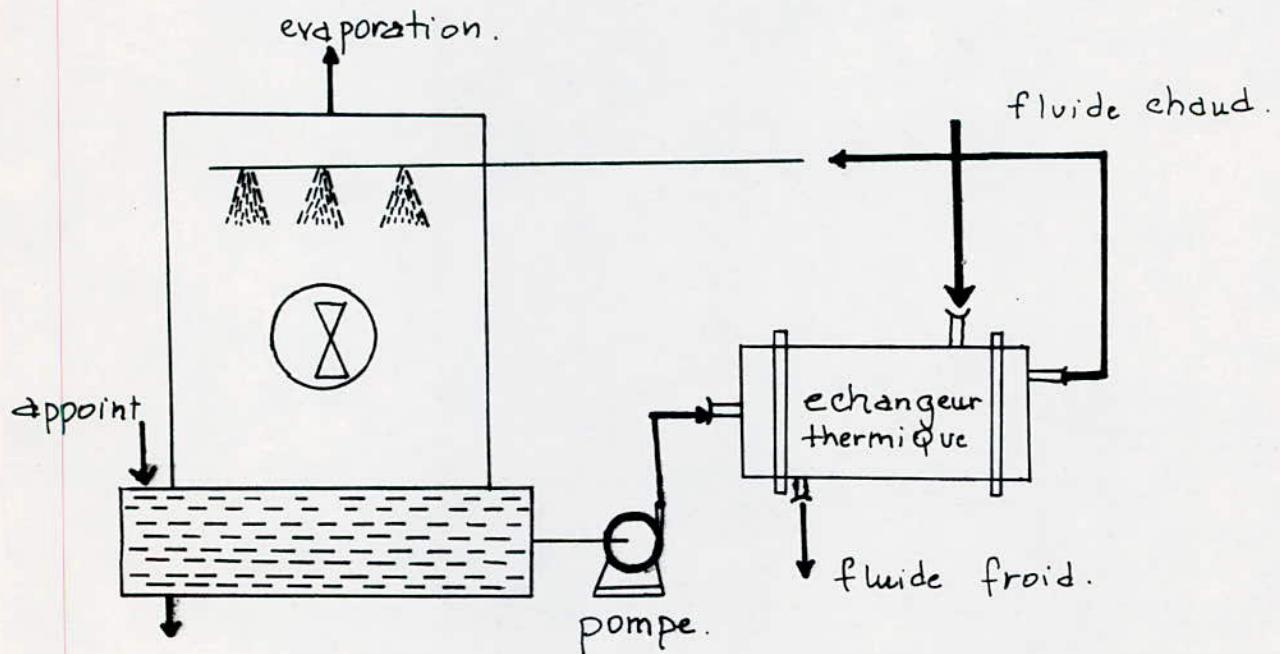
A FUEL-OIL
 B AIR DE COMBUSTION
 C GAZ RESIDUEL
 D Vers station d'EMBOUTILLAGE
 E Vers TRANSPORT en vrac
 F Vers Presse à Glace Carbonique

- 1- chaudière
- 2- Dégazeur CO_2
- 3- Colonne à eau
- 4- Colonne à carbonate de soude
- 5- Colonne d'absorption
- 6- Réfrigérant 1
- 7- Réfrigérant 2
- 8- Pompe solution
- 9- Condenseur vapeur réfrigérant CO_2
- 10- Colonne à permanganate
- 11- Colonne à eau.
- 12 Compresseur sec CO_2
- 13 Réfrigérant CO_2
- 14 Batterie dissociation
- 15 Épurateur CO_2 (charbon actif)
- 16 Liquéfacteur CO_2
- 17 Compresseur frigorifique
- 18 Condenseur de liquide frigorigène
- 19 Réservoir de stockage CO_2
- 20 Pendre CO_2 .

- tour de lavage et absorption
- batterie d'échangeur de chaleur.
- Dégazeur.
- Comresseur à piston sec.
- batterie de séchage et filtration
- groupe frigorifique avec liquide froid CO_2 .
- tour de refroidissement d'eau.

circuit de refroidissement :

Les échanges thermiques existant dans les 2 procédés de fabrication nécessitent l'emploi d'une eau de refroidissement, d'où l'existence de 2 tours de refroidissement du niveau des 2 ateliers. Le circuit de refroidissement pour les 2 ateliers est du type semi-ouvert à recirculation sur réfrigérant atmosphérique.



Pour protéger ces circuits contre le tartre et la corrosion, on utilise 2 types d'organo-phosphore's. Il s'agit respectivement pour l'atelier 2400 et l'atelier CO₂ du Kemazur 1134 et H045. A un niveau de l'atelier 2400, comme il y'a possibilité de pullulation d'algues et de bactéries on utilise également un bactericide-algicide Le Kemazur 1415 qui est un organo-soufre.

En ce qui concerne l'atelier CO₂, en plus des eaux de refroidissement, on rejette, périodiquement, et sous forme de purges un mélange carbonate-sulfite de sodium, et du permanganate de potassium.

Le débit de rejet pour chaque atelier est de 5 m³/h.

D'autre part, il existe un garage pour les véhicules utilitaires de l'unité, lequel est à l'origine d'une micro-pollution : il s'agit des huiles de vidange et autres graisses.

Le tableau suivant montre quels seraient les éléments susceptibles d'être rejettés :

ateliers	2400	CO ₂	garage
éléments rejetés	<ul style="list-style-type: none"> • organo-phosphore (Kemazur 1134) • organo-soufre (bactericide-Algicide) (Kemazur 1415) 	<ul style="list-style-type: none"> • composé phosphore (HO45) • Carbonate de Sodium + Sulfite de Sodium. (P) • Permanganate de potassium (P) 	<ul style="list-style-type: none"> • huiles et graisses.
Debit de rejet	5 m ³ /h	5 m ³ /h	environ 50 l/j

(P) : Purge : - environ tous les 15 jours pour le permanganate de potassium

- environ toutes les semaines pour le carbonate + sulfite de Sodium.

Remarque :

Jusqu'à récemment, la MEA (Monochanolamine) était également rejetée dans l'écosystème. En raison de l'interdiction formelle adressée par les autorités, la MEA usée est récupérée par la Naftal.

CHAPITRE III : PARTIE THEORIQUE

Cette partie comporte une présentation des éléments entrant dans la composition de l'effluent. On parlera de leur origine (au niveau de l'unité, notamment dans les cycles de fabrication des différents gaz), ainsi que de l'éventuel effet sur l'environnement de chacun d'eux.

III 1 Les composés phosphore's.

III 2 Le Permanganate de Potassium.

III 3 le carbonate et le sulfite de sodium

III 4 les huiles et les graisses.

III.1 LES COMPOSÉS PHOSPHORES:

III.1.1 Origine de la pollution: ⑯

elle est causée par l'utilisation, au niveau des 2 ateliers de 2 dérivés organophosphore's. Ce sont respectivement pour l'atelier 2400 et l'atelier CO₂, le Kemazur 1134 et le HO45.

Présentation et principe d'utilisation du K1134 et du HO45 :

- Le K1134 est une formulation liquide à base de dérivés organophosphore's, d'inhibiteurs minéraux et organiques et de polyélectrolytes de synthèse qui assurent au produit une haute efficacité à la fois antitartrate et dispersante.

les composé's organophosphore's agissent par effet de seuil. ils interfèrent à très faible dosage sur le processus de cristallisation des sels entartrants, empêchant ceux-ci de précipiter. Les polyélectrolytes de synthèse utilisés ont une masse molaire appropriée pour obtenir le meilleur effet dispersant afin d'éviter les dépôts des fines particules, matières en suspension, oxydes... qui, maintenus dispersé's dans l'eau du circuit, sont finalement évacué's au niveau des purges.

Le K1134 contient un inhibiteur de corrosion spécifique du cuivre et des alliages cuivreux qui assure la protection des parties nobles du circuit.

- Le HO45 est un produit combiné liquide sur la base de composé's organiques de phosphore. C'est un stabilisant de

dureté pour des systèmes d'eau industrielle, où il faut tenir compte des précipitations de dureté causées par un haut degré hydrotermique de l'eau et/ou des températures de la paroi de plus de 60°C.

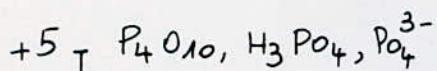
En outre $\text{H}_2\text{O}_4\text{S}$ est susceptible de décomposer des dépôts précipités existants. (Sédiments de dureté et d'oxydes).

$\text{H}_2\text{O}_4\text{S}$ a l'effet d'un inhibiteur à la corrosion.

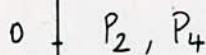
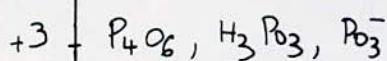
III 12 PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES: ⑦ ⑭ ⑤

Le phosphore est un élément assez répandu, dont la teneur en masse dans l'écorce terrestre est 0,1%.

Le phosphore a cinq électrons périphériques; il présente généralement les états d'oxydation -3, 0, +3, +5.

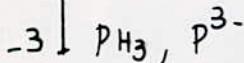


+4



-1

-2



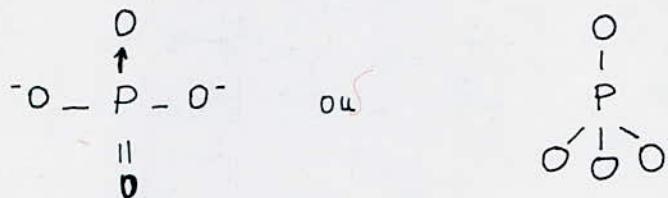
à l'état naturel, le Phosphore se rencontre surtout sous forme de Phosphates, donc du degré d'oxydation +V.

On distingue 2 types de phosphates :

Les phosphates inorganiques :

- Les orthophosphates (état assimilable par les plantes)

Ceux-ci sont les sels de l'acide phosphorique H_3PO_4 .
Le radical orthophosphate est tétraédrique.

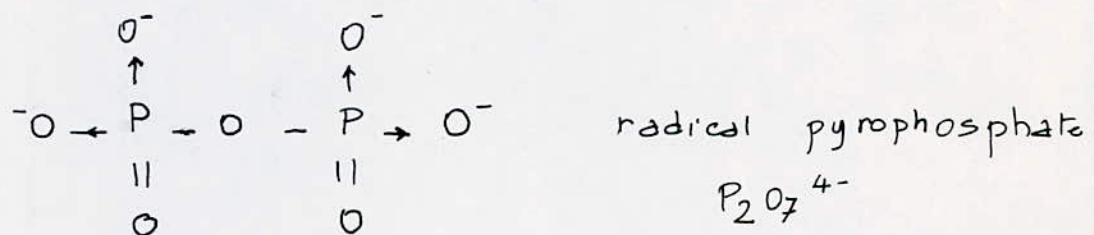


Les orthophosphates alcalins sont solubles en particulier les orthophosphates acides (ou hydrogénés) comme Na_2HPO_4 ou NaH_2PO_4 , tandis que les alcalino-terreux sont peu solubles comme $Ca_3(Po_4)_2$.

- les polyphosphates

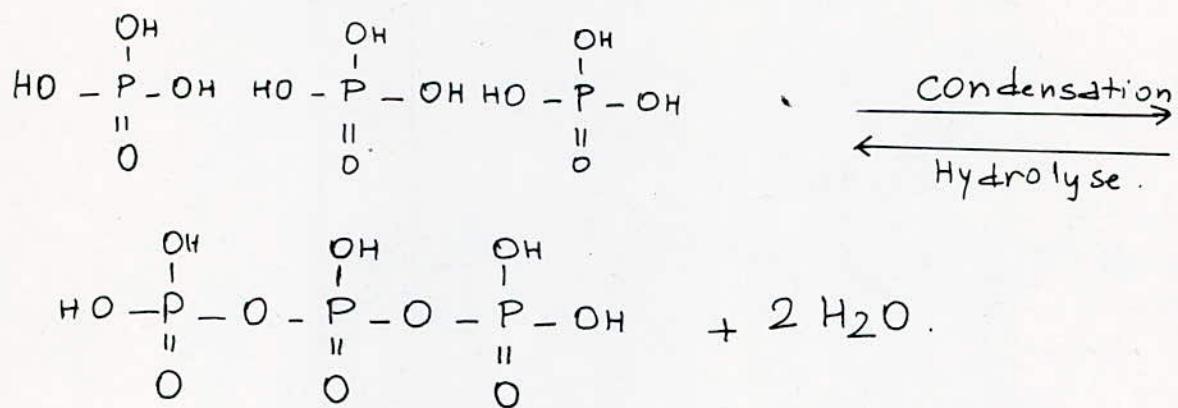
La structure ortho tend à se polymeriser avec formation de polyphosphates linéaires ou cycliques.

Exemple :



Ces polymères sont obtenus par condensation, c'est à dire élimination d'une molécule d'eau entre 2 molécules d'acide phosphorique.

exemple :

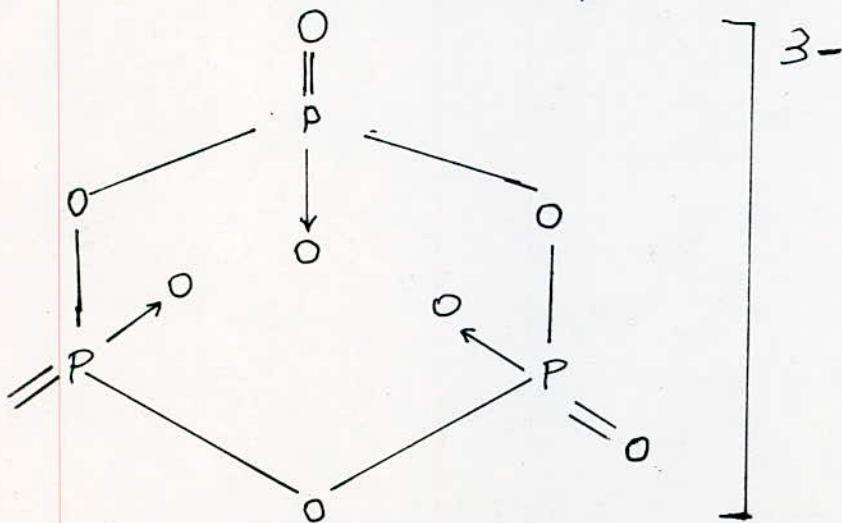


Acide tri polyphosphorique.

les polyphosphates proprement dits ont une structure linéaire et pour formule générale $\text{M}_4\text{P}_2\text{O}_7, n(\text{MPO}_3)$ les premiers termes de la série des sels de sodium sont le pyrophosphate $\text{Na}_4\text{P}_2\text{O}_7$ puis le tri polyphosphate $\text{Na}_4\text{P}_2\text{O}_7, \text{NaPO}_3$ ou $(\text{Na}_5\text{P}_3\text{O}_{10})$.

- les polyphosphates cycliques ou metaphosphates :

formule générale : $(\text{PO}_3^-)_n$ - les plus importantes sont les tri- et les hexa metaphosphates



radical trimetaphosphate
 $[(\text{PO}_3)^3]^{3-}$

Ces polyphosphates condensés sont très solubles et fortement alcalins. Ce sont des agents qui sequestrent les ions Ca, Mg, et autres cations bi ou trivalents. Cependant les polyphosphates présentent l'inconvénient de se décomposer progressivement par hydrolyse en donnant naissance à des ions orthophosphates PO_4^{3-} . La vitesse d'hydrolyse augmente avec la température et l'acidité du milieu, sans que l'on puisse parler d'un seuil précis au-delà duquel les polyphosphates sont détruits; leur efficacité devient alkaloïde au-delà de 60°C.

- De nos jours, on utilise largement dans tous les circuits de refroidissement, des dérivés organiques du phosphore, les phosphonates.

Ces composés sont commercialisés sous forme de solutions concentrées et sont stables au-delà de 100°C et sensibles à la présence de chlore libre.

Nos deux composés appartiennent à cette catégorie de composés phosphorés.

Parmi les phosphates inorganiques, on distingue également les apatites ($\text{Ca(OH)}_2 \cdot 3 \text{Ca}_3(\text{PO}_4)_2$; $\text{CaF}_2 \cdot 3 \text{Ca}_3(\text{PO}_4)_2$) et les orthophosphates de Fer et d'Aluminium (Fe PO_4 , Al PO_4) existant dans un grand nombre de roches.

les phosphates organiques :

le phosphore intervient dans la matière vivante : Dans les os, qui sont constitués en grande partie de $\text{Ca}_3(\text{PO}_4)_2$ auquel est

associé un peu de Fluor, ainsi que dans les cellules de nombreux organes et du système nerveux. Le di- et triphosphate d'Adenosine (ADP et ATP) jouent un rôle essentiel dans les cellules, entre autres pour emmagasiner l'énergie.

III 13 Incidences sur la faune et la Flore : ④ ② ⑧ ⑨

Le principal inconvénient du phosphore est de favoriser l'eutrophisation des cours d'eau qui se traduit par un développement excessif d'algues et une élévation du pH pouvant atteindre la valeur de 9 voire 10.

Lutte contre l'eutrophisation :

L'eutrophisation est une amplification d'un phénomène naturel, la croissance végétale qui se manifeste lorsque plusieurs conditions sont réunies : éclairage important, température élevée, écoulement lent et présence de nutriments. Comme il n'est pas possible d'intervenir efficacement sur les conditions de température, d'éclairage et d'écoulement, le seul moyen de maîtriser le phénomène est d'éliminer au moins l'un des nutriments qui lui sont indispensables pour se développer de telle sorte qu'il devienne le facteur limitant.

On pourrait penser que le choix devrait se porter préférentiellement sur l'azote d'autant que les composés azotés sont gênants et indésirables à plus d'un titre contrairement au phosphore.

En fait on s'aperçoit qu'une politique de lutte contre l'eutrophisation basée sur l'élimination des composés azotés ne

Serait qu'efficace pour les raisons suivantes :

- Certaines cyanophycées sont capables de fixer l'azote de l'air et trouvent donc dans l'atmosphère un réservoir inépuisable.

- les composés sont très mal retenus par les sols et les apports d'origine diffuse difficilement maîtrisables sont de ce fait très importants.

A l'inverse le phosphore est facilement fixé par le complexe argilo-humique du sol. Les apports d'origine diffuse proviennent donc de l'érosion des sols qui se produit essentiellement en période hivernale lors des précipitations, c'est à dire une période où le débit des cours d'eau est élevé et où les autres conditions de l'eutrophisation ne sont pas réunies. Il en résulte que durant la période favorable à l'eutrophisation, le phosphore devient dans les cours d'eau à pour origine des rejets ponctuels bien identifiés qu'il est possible de maîtriser.

Toutes ces raisons font que le phosphore est considéré comme le facteur limitant sur lequel il est possible d'agir efficacement pour combattre l'eutrophisation des eaux de surface.

III.4 Elimination du phosphore :

Il apparaît clairement, ainsi, que la lutte contre l'eutrophisation est impérativement liée à la lutte contre le phosphore, d'où l'intérêt de disposer de plusieurs méthodes d'élimination

du phosphore.

On distingue :

- La déphosphatation physico-chimique.

Parmi les procédés de déphosphatation, la seule technique fiable et efficace reste la précipitation chimique ou physico-chimique au moyen d'electrolytes minéraux.

Les ions phosphates (PO_4^{3-} , HPO_4^{2-} , H_2PO_4^-) révèlent une grande affinité avec les cations métalliques multivalents (Ca^{2+} , Fe^{2+} , Fe^{3+} , Al^{3+} ...) avec formation de précipités stables insolubles, aisément séparables du liquide interstitiel qui les baigne.

Precipitation par les sels d'Aluminium.

Le mécanisme généralement proposé est celui de la formation du précipité de phosphate d'Aluminium obtenu du sel avec les orthophosphates présents :



L'effet du pH à une grande importance sur la précipitation.

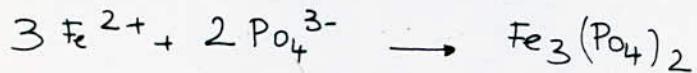
Stumm propose un pH de 6,3 alors que Recht et Gassem indiquent un pH de 6.

Precipitation par les sels de Fer

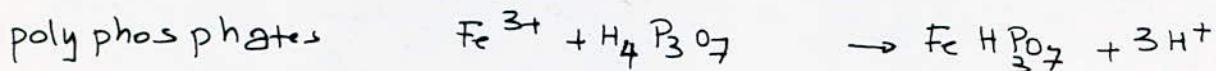
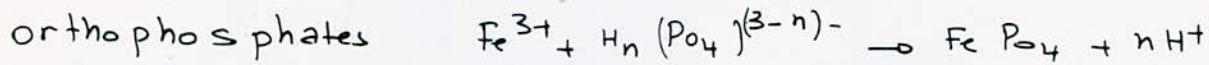
L'utilisation des sels de fer pour l'élimination des phosphates conduit à des rendements identiques à ceux obtenus avec les sels d'Aluminium. Un pH de 3,4 à 4,5 est nécessaire à une bonne élimination des phosphates par les sels ferriques ; alors que les sels ferreux réagissent sur une grande plage

de pH.

• Réactions : - avec les sels ferreux :

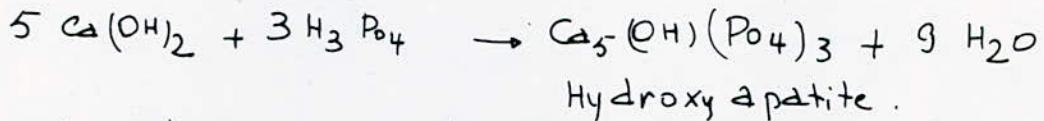


- avec les sels ferriques :



Precipitation par la chaux :

L'action de la chaux sur les orthophosphates se traduit par la réaction suivante :



D'après Schmit et Mc Kinney il faut un pH de 9,5 pour une bonne élimination des phosphates.

• La déphosphatation biologique :

Une bactérie active libère des phosphates en conditions anaérobies.

Si cette bactérie est ensuite mélangée sous aération, à l'eau usée, elle absorbe immédiatement une quantité importante de phosphates.

III2 LE PERMANGANATE DE POTASSIUM (KMnO_4) ⑩ ⑯

L'effluent contenant le permanganate de potassium est caractérisé par une coloration rougeâtre, qu'il serait erroné de qualifier de naturelle.

III2.1 Caractéristiques physiques :

Le Permanganate de potassium est un cristal violet foncé,

avec éclat métallique qui se laisse mélanger avec l'eau à certaines proportions. En outre le sel est soluble dans l'acétone, le vinaigre glacial, et l'alcool méthyllique.

Formule chimique : KMnO_4

Poids Moléculaire = 158,03

UTILISATION AU SEIN DE L'UNITÉ :

Dans le processus de fabrication de CO_2 , il sert à éliminer les traces de MEA. On utilise des solutions aquueuses entre 3 et 4 %. On consomme pour la production de 1000 kg de CO_2 environ 0,5 kg de KMnO_4 . Dès que le pourcentage de la solution tombe au dessous de 1 %, il faut renouveler la solution.

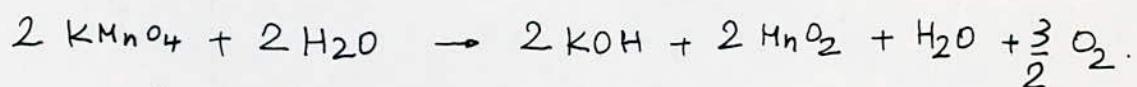
• autres utilisations du KMnO_4

- utilisé dans la stérilisation

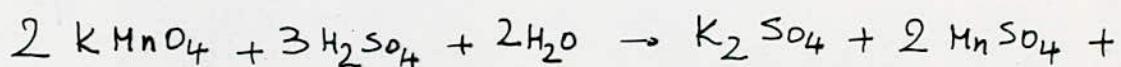
- pour une eau présentant des goûts et des odeurs désagréables, le KMnO_4 est utilisé en complément à un traitement au chlore.

• Réactions intervenant dans l'utilisation du Permanganate dans l'eau :

en milieu alcalin.



en milieu acide



II23 Incidence du Permanganate sur la Faune et la Flore:

(1)

D'après les indications de différents auteurs, la limite de mortalité du KMnO_4 pour les poissons se situe à des concentrations allant de 2,2 à 4,1 mg/l Mn. Le KMnO_4 est, en général, moins毒ique vis à vis des algues que le sulfate de cuivre ou l'hypochlorite de sodium mais son action toxique est cependant supérieure à celle de l'arsénite de sodium.

En ce qui concerne l'effet du KMnO_4 sur les organismes inférieures ; son action toxique vis à vis des infusoires, des larves d'insectes, des vers, des diatomées... paraît cesser à la dilution de 1: 1000 000.

Le Permanganate de Potassium est un toxique très puissant pour les bactéries putréfiantes. Dans une solution putrescible, additionnée de 0,002 % de KMnO_4 , il ne s'est produit aucune putréfaction en l'espace de 3 jours. A la dilution de 1: 5000, le KMnO_4 n'entrave pas la fermentation alcoolique des levures. Vis à vis des vibrios cholériques le KMnO_4 exerce encore un effet bactéricide à la dilution de 10^{-6} . En présence de matières organiques, par contre, il faut de plus fortes concentrations de ce sel par exemple 1: 5000, E. Typhosa résiste encore à des concentrations beaucoup plus élevées.

Le carbonate de sodium et le sulfite de sodium : ⑦ ⑧

III 3.1 Présentation du problème :

On rencontre le carbonate de sodium dans le processus de fabrication du dioxyde de carbone. Il sert à épurer les gaz des molécules de SO_2 provenant de la combustion du fuel. Ainsi au niveau de la colonne à carbonate de sodium, il se produit la réaction suivante :



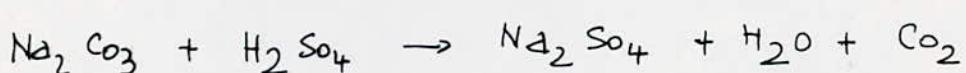
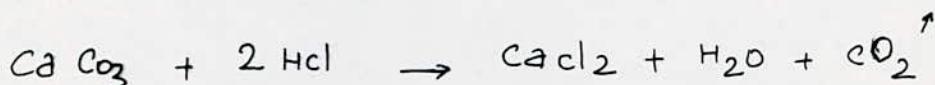
Au bout d'un certain temps de production (environ une semaine), il ne reste guère assez de molécules de Na_2CO_3 pour épurer le gaz de ses molécules SO_2 .

La purge a alors automatiquement lieu, et l'effluent contient du sulfite de sodium (le plus fort pourcentage) et du carbonate de sodium.

III 3.2 Généralités :

Carbonates :

En général, les carbonates font effervescence quand ils sont traités par les acides forts : il y'a dégagement de gaz carbonique.



Leurs solutions sont à caractère basique suite à l'hydrolyse de ces sels dérivant d'un acide très faible.

SULFITES:

le sulfite de sodium est surtout connu pour son utilisation dans la réduction de l'oxygène. La réaction est :



Consommation théorique :

7,88 g de sulfite de sodium par gramme d'oxygène dissous.

III.3 Incidences sur la faune et la flore : ⑪

le Sulfite de sodium :

. Poissons : il suffit d'une concentration de 100 mg de Na_2SO_3 par litre pour provoquer la mort chez les CYPRINS DORES.

. organismes inférieurs : les sulfites ont une action毒ique vis à vis des microorganismes anaérobies ; la digestion est retardée par 50 mg/l, et empêchée par 100 mg/l de soufre des sulfites. Une action toxique ne se produit pour les protozoaires, qu'en présence de concentrations plus élevées.

Le seuil de perturbation du sulfite de sodium pour Vorticella Companula est d'environ 1200 mg/l ; le seuil critique pour Paramecium caudatum est de 1500 mg/l. Chez Vorticella, le sulfite de sodium provoque un ralentissement des mouvements ondulatoires et une lente contraction du pedoncule musculeux ; chez Paramecium, il produit des mouvements désordonnés.

le carbonate de sodium :

On ne connaît pas d'effet toxique de ce composé dans l'environnement.

III 4 Les huiles et les graisses : (13) (11)

III 4.1 Origine de la pollution :

L'unité ENGI dispose de garages destinés aux véhicules utilitaires chargés du transport des produits de l'unité.

Ceux-ci effectuent leurs purges, induisant le rejet de ce micropolluant dans les eaux résiduaires.

III 4.2 GÉNÉRALITÉS :

les huiles et les graisses ont été classés parmi les micro-polluants organiques. Ceux-ci en général sont susceptibles d'entraîner des phénomènes toxique. Que la pollution par ces dérivés soit attribuée aux activités agricoles, industrielles ou aux besoins domestiques, elle se caractérise par son caractère insidieux et par sa complexité.

les huiles et les graisses que l'on peut trouver dans l'eau sont très souvent sous forme d'emulsions ou saponifiées sous l'action de produits chimiques, de détergents etc..

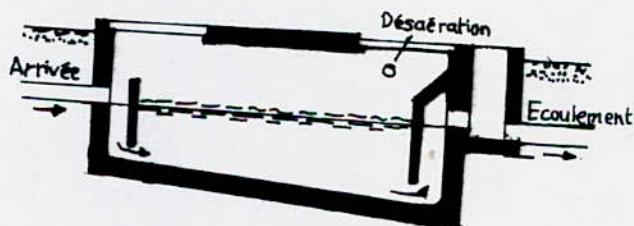
il est bien connu que la présence de graisses et d'huiles constitue une gêne considérable pour le fonctionnement normal des stations de traitements des eaux usées.

III 4.3 Elimination des huiles et des graisses :

Il est possible de se débarrasser de ces huiles et graisses, à l'aide des séparateurs. La séparation se fait dans des réservoirs ou des bacs construits de façon telle que l'eau résiduaire circule lentement dans la partie inférieure, tandis que

les substances légères montent à la surface et s'y rassemblent en une couche flottante, d'épaisseur uniforme. La vitesse ascensionnelle, à déterminer par des essais est d'une très grande importance pour les dimensions à donner à l'installation. De cette vitesse ascensionnelle, ainsi que du volume des eaux résiduaires, découle la surface nécessaire du bassin.

Les séparateurs de graisse se composent essentiellement de bassin dans lesquels les eaux arrivent et sont évacuées par le fond. On obtient ainsi une couche tranquille en surface. Pour permettre une élimination plus facile des bâves décantées, on donne au fond une pente de 1:2 en direction de la sortie.



Séparateurs de graisses
à compartiment unique,
Suivant norme DIN 4040

IV.4.4 Incidence sur la faune et la flore:

La biodegradabilité des huiles (en général des hydrocarbures) est lente. En cas de pollution accidentelle, leur présence dans une eau souterraine peut être très longue. Les huiles induisent également la création d'un film qui nuit à la reoxygénation des eaux de surface et freine leur auto-épuration.

CHAPITRE IV :

TEST BIOLOGIQUE SUR UN BACTERICIDE-
ALGICIDE :

le Kemagur 1415.

IV TEST BIOLOGIQUE SUR UN BACTERICIDE - ALGICIDE :

Le Kemazur est un biocide utilisé pour inhiber la croissance des microorganismes au niveau de la station de refroidissement de l'atelier 2400.

5.1 But du test : ⑫ ⑯

"Seule la dose fait le poison". Cette remarque peut s'appliquer à la microflore dégradant certains biocides. Il est connu, en effet dans la littérature que certaines souches de microorganismes étaient capables de dégrader un produit biocide. Pour de faibles concentrations, alors que cette capacité disparaît pour des doses plus élevées. Cette notion de dose constitue le paramètre principal de ce test, par le biais duquel, il s'agira de vérifier l'effet bactéricide-algicide de ce biocide, notamment à la dose "nominale" ($0,1 \text{ ml/l}$), utilisée au niveau de l'unité.

Ou bien ce test nous conduira-t-il à conclure à une possible biodegradation, qui ne pourra être confirmée que par un travail, à la fois, long et minutieux, sur des souches sélectionnées ?

IV.2 Notion de toxicité : ⑧

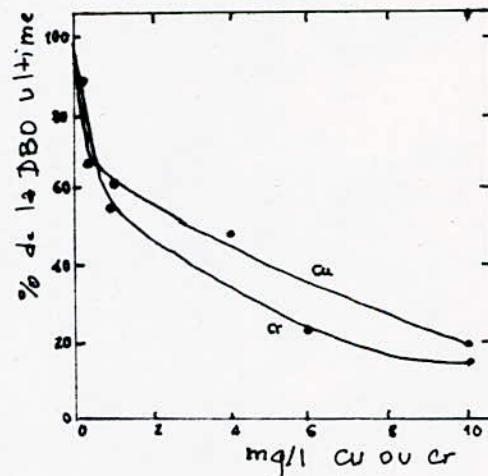
Divers composés chimiques sont toxiques, vis-à-vis

des microorganismes.

Aux fortes concentrations, la flore microbienne est tuée, aux faibles concentrations, son activité est réduite.

Exemple : l'effet de teneurs croissantes en métaux lourds sur la DBO est illustré ci-dessous.

un effet毒ique se traduit généralement par une augmentation de la DBO au fur et à mesure que le taux de dilution augmente.



Influence de la concentration en ions métalliques sur la DBO

(D'après Morgan et Lackey)

[8]

3 Notion de dégradation et de biodegradation :

la biodegradabilité d'une substance exprime son aptitude à être décomposée par les microorganismes décomposeurs (bactéries, champignons...). La plupart des substances d'origine naturelle sont facilement et rapidement biodegradées, leur présence dans les eaux usées se traduit donc par une consommation rapide d'oxygène ; Ce type d'évolution est constaté pour les effluents domestiques ou de nombreuses industries agricoles. Par contre d'autres substances également d'origine naturelle ne sont que lentement et difficilement biodégradables. C'est le cas de la lignine par exemple. Le même comportement se retrouve chez nombre de produits de synthèse dont la structure moléculaire résiste à la dégradation bactérienne (detergents dits "durs").

Cependant les bactéries produisent une grande variété d'enzymes susceptibles de décomposer de très nombreuses substances complexes. Certaines ont, en outre, la

façulté de s'adapter à la métabolisation de substrats inhabituels en synthétisant de nouvelles enzymes adaptées à ces composés dans certaines conditions de milieu (dilution convenable, oxygénation, etc...).

les raisons biologiques qui font qu'un microorganisme s'avère capable de dégrader un produit organique de synthèse que, ni lui, ni ses "ancêtres" n'ont probablement jamais connu sont encore obscures. Ce que l'on sait cependant c'est que pour parvenir à cette dégradation un microorganisme dispose de deux possibilités :

1^{re} possibilité : le produit dégradé constitue une source nutritive pour une ou quelques souches de microorganismes : Dégradation par métabolisme.

2^e possibilité : il est apparu récemment que certains produits, sans être capables d'assurer la croissance des microorganismes pouvaient cependant être dégradés par co-métabolisme.

Cette voie de dégradation nécessite la présence d'une source de carbone et d'énergie accessoire pouvant provenir de plusieurs substrats, appelés co-substrats (ce co-sous-produit peut ou non avoir une structure moléculaire voisine de celle du biocide).

La dégradation du produit peut être primaire (modification du motif moléculaire sans mineralisation) ou ultime (minéralisation).

Aspect cinétique de la dégradation des biocides : l'étude cinétique d'un phénomène est l'étude de la vitesse de son déroulement. D'une façon générale on peut assimiler la dégradation des biocides à une réaction chimique : Dans ce cas, la vitesse de cette réaction est définie comme la vitesse de disparition ou d'apparition d'une espèce moléculaire considérée comme caractéristique de la réaction :

De cette définition découlent certaines possibilités expérimentales d'étude de la cinétique de la dégradation des biocides. On trouve en effet des cinétiques de la dégradation qui s'intéressent :

- à la disparition de la molécule initiale.
(Seule l'espèce moléculaire initiale est prise en considération).
- à l'évolution d'un intermédiaire : On s'intéresse à un intermédiaire réactionnel. exemple : les chlorures. (nombre de molécules biocides possèdent des atomes de chlore qui sont relâchés sous forme de chlorures non adsorbés dans le milieu au cours de la dégradation).
- à la consommation d'oxygène (ou le rejet de CO_2) des souches dégradantes (il s'agit de méthodes respirométriques dont le but est de relier la quantité d'oxygène consommé à la quantité de produit dégradé. (Quantité nécessaire pour : $\text{C} \rightarrow \text{CO}_2$)).

Principaux types de courbes de dégradation :
on peut schématiquement, rattacher les courbes de dégradation des biocides à 3 types principaux :

- courbes du 1er type : existence de 2 phases nettement individualisées : à une période de

latence correspondant au maintien du produit sous sa forme chimique initiale succède une phase de dégradation active.

- Courbes du 2^e type : la phase de latence est extrêmement réduite.

- Courbes du 3^e type : se résument exclusivement à la phase de dégradation active.

la phase de latence : Sa durée peut varier de quelques mois suivant le type de produit, la dose, le pH, la température et aussi la fréquence d'un même traitement.

On peut proposer au moins 2 causes biologiques permettant d'expliquer son existence :

- d'une part les micro-organismes doivent s'adapter au nouveau substrat. Ceux-ci en effet ne possèdent pas un stock enzymatique immuable et très souvent, l'enzyme responsable de la dégradation d'un substrat n'est synthétisé qu'en présence de ce substrat. Il s'agit d'enzymes adaptatifs.

D'autre part cette période peut correspondre à la phase

de multiplication de germes capables de dégrader le biocide.

phase de dégradation active :

Seule présente dans les courbes de type 3.

Sa durée peut varier de quelques semaines à quelques années suivant les produits.

C'est à cette phase de dégradation active que l'on a essayé d'adapter les données théoriques de la cinétique chimique en phase homogène permettant de donner une description mathématique du processus de dégradation.

IV.4 Présentation du bactériicide-algicide. (17)

Le Kemazur 1415 est un liquide composé de différents dérivés organo-soufrés. Ces derniers rendent ce complexe particulièrement efficace pour lutter contre de nombreuses algues et bactéries. Le Kemazur 1415 agit principalement en bloquant la sporulation des organismes, supprimant ainsi les possibilités de reproduction.

Il est de plus compatible avec la plupart des sels

minéraux contenus dans les eaux industrielles (phosphates, sulfates, carbonates, bicarbonates, nitrites...)

la dureté, non plus, n'influe pas sur son efficacité.
Son pouvoir germicide est supérieur en milieu légèrement alcalin.

Caractéristiques :

aspect : liquide jaune ambre

densité à 20°C : 1,15

pH : 11,5.

pH solution 1% : 8,6.

tension superficielle : 32 dynes/cm

viscosité à 20°C : 5 cps.

IV 5 EXPÉRIMENTATION :

L'expérience consiste en l'aération d'une portion d'eau de l'oued EL-HARRACH, comme source de microorganismes, avec de croissantes doses du toxique K1415 en présence du milieu nutritif.

L'effet bactéricide-algicide est observé par moyen d'ensemencement des boîtes de Petry avec de l'agar nutritif. Cette partie comporte la préparation du milieu

- $Mg(SO_4)$, 7 H_2O 50 mg.
- KNO_3 ou KCl 25 mg.
- + $Ca(NO_3)_2$ ou $NaNO_3$ 25 mg.

Il faut également des micro-éléments :

- H_3BO_3 3 μg .
- $MnCl_2, 4H_2O$ 1,8 μg .
- $ZnSO_4, 7H_2O$ 0,2 μg .
- $Na_2MoO_4, 2H_2O$ 0,4 μg .
- $CuSO_4, 5H_2O$ 0,05 μg .
- $Co(NO_3)_2$ 0,05 μg .

Sitôt ces éléments nutritifs mélangés, on fera bouillir jusqu'à complète dissolution dans un litre d'eau. On stérilisera ensuite à l'autoclave (121°C sous 1,0 atm), pendant 15 mn. On répartira ensuite la solution (toujours liquide) dans des boîtes de Petry.

D'autre part, on laissera à notre disposition, une certaine quantité de milieu nutritif sous forme de poudre qu'on utilisera (ainsi qu'on leverra par la suite) dans notre expérience.

IV.5.2 Déroulement de l'expérience :

Sitôt le matériel nécessaire au bon déroulement de l'expérience réuni, on procède aux manipulations suivantes :

- jour 0 [j0]

On verse un volume $V = 5\text{ l}$ d'eau fraîche de l'oued El-harrach dans un bac en verre aéré. On prélève des échantillons (1ml) et on ensemence dans les boîtes de Petry (déjà préparées). On laisse incuber à la température ambiante (jusqu'à 7 jours). Une boîte est mise à la lumière du jour et l'autre à l'obscurité. Prélèvement 0 [P0] : on s'attend à une croissance des algues à côté des bactéries dans les boîtes à la lumière. Après ce prélèvement on ajoute au bac la solution de Kemazur 1415 et ce avec une concentration égale au dixième de celle ("nominale") utilisée au niveau de l'unité ($C_{\text{nominale}} = 0,1 \text{ ml/l}$). Pour cela, on ajoute au bac, 0,5ml de K1415 dilué à 10% et on obtient ainsi une concentration

de 901 ml/l. Après avoir agité, on verse de la poudre nutritive (60 mg/51) du milieu sec dissous à chaud dans 3 1/4 ml d'eau distillée.

- jour 3 [J3] :

Après 3 jours, on préleve des échantillons (= 1 ml) et on ensemence dans 2 nouvelles boîtes : Prélèvement 3 [P₃].

De la même manière, après le prélèvement, on ajoute une dose plus élevée de K1415 10%, Y = 1,5 ml, de telle façon à avoir la concentration 903 ml/l dans le bac. On ajoute également (60 mg/51) de milieu sec.

- jour 6 [J6] :

Il était prévu d'ajouter 2,5 ml de Kemazur dilué 10% du bac. Mais comme le test témoin I (voir ci-dessous) n'a pas prouvé l'action bactéricide pour une concentration égale à 91 ml/l (celle de l'unité). [On avait une croissance abondante sur l'agar], on se trouve dans l'obligation de dépasser cette dose. On verse alors 5 ml de K1415 10%. Correspondant à la concentration [0,1 ml/l] ainsi que 100 mg de milieu nutritif.

le jour j₆ : Prélèvement inutile.

test témoin I. (T₁.)

on verse dans 0,5 l de l'eau du oued (fraîche) 0,5 ml
de K₁₄₁₅ 10%, on agite, et le lendemain on ensemence
2 boîtes avec cette eau pour prouver l'effet bactéricide
à cette dose. [0,1 ml/l].

- jour 9 [j₉]

après 9 jours on prélève des échantillons (1 ml) et on
ensemence 2 nouvelles boîtes: prélèvement 9. [P₉].

Après prélèvement on ajoute une dose de 20 ml de
K₁₄₁₅ 10% [$C = 0,4 \text{ ml/l}$] ainsi que 200 mg de milieu
nutritif.

- jour 12 [j₁₂]

on prélève des échantillons (= 1 ml) et on ensemence 2 boîtes:
Prélèvement 12 [P₁₂] et on ajoute une dose de 50 ml
de K₁₄₁₅ 10% ($C = 1 \text{ ml/l} = 10$ fois la dose nominale),
ainsi que 500 mg de milieu nutritif.

- Jour 15 [j₁₅]

on préleve des échantillons et on ensemence 2 boîtes :
Prélèvement 15 [P15].

Afin de vérifier la présence ou non du toxique dans l'eau, on a procédé à un test de diffusion : au milieu des boîtes de Petry, avec le même support gélose, on découpe stérilement (à l'aide d'un tube en verre passé par la flamme) des "puits" d'un volume d'environ 0,5 ml.

On repartit ensuite quelques gouttes de l'eau du oued (fraîchement apportée) sur la surface de la gélose de chacune des 2 boîtes. Dans le puits, on met quelques gouttes d'eau du bac. L'incubation se fera pour l'une à la lumière et pour l'autre à l'obscurité.

L'opération prélevement-ensemencement se fera les jours j3, j9, j12, j15 avec les doses croissantes de K1415 comme cela a été vu précédemment.

Une zone sans croissance autour du puits indiquerait une absence de biodegradation du K1415 et sa diffusion dans la gélose.

test contrôle :

De même on ensemence à chaque fois et on laisse incuber 2 autres boîtes de Petry sans Puits pour démontrer la bonne croissance des bactéries et des algues dans l'eau fraîchement apportée.

tests témoins :

le test témoin T_{I1} n'ayant pas donné de résultat [$C = 0,1 \text{ ml/l} = C_{\text{nominal}}$] on procède à un autre test, T_{I2} : on verse dans $0,5 \text{ l}$ de l'eau du oued (fraîche) 2 ml de $K_{1415} 10\%$ correspondant à la concentration $[C = 0,4 \text{ ml/l}]$, on agite et 24 h plus tard on ensemence 2 boîtes.

Test T_{II1} : on répartit environ 1 ml de l'eau du oued (fraîche) sur la surface de la gelose, et on met ensuite dans le puits quelques gouttes de $K_{1415} 92 \text{ ml/l}$ (1 ml de $K_{10\%}$ dans $0,5 \text{ l}$ d'eau distillée). Ce test n'ayant pas donné de résultat après incubation (il y'a eu croissance normale des bactéries) on procède à un

autre avec une dose plus forte (TII2).

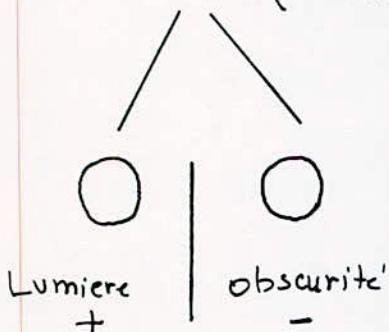
Test TII2. on agit comme pour le test (TII1) mais en versant dans le puits des gouttes de K1415 1% de façon à avoir une concentration de 10 ml/l (100 fois la concentration nominale).

- N.B. les tests TII1 et TII2 sont des test de diffusion.

expérience schématisée.

Jour 0 (J0)

$C_0 = 0$ (Concentration du biocide)



le jour 0 (ainsi que pour les jours i) on ajoute une certaine quantité de K1415 ainsi que du milieu nutritif sec dissous dans.

$3 \div 4$ ml d'eau distillée (avec chauffage).

J0 : + 0,5 ml de K10%.

donc concentration atkine dans le bac = 0,01 ml/l

+ 50 ± 60 mg de milieu nutritif.

notation :

J_i : Jour i $i = \{0, 3, 6, 9, 12, 15\}$

P_i : Prélèvement-ensemencement le jour i .

+ : incubation à la lumière.

- : incubation à l'obscurité.

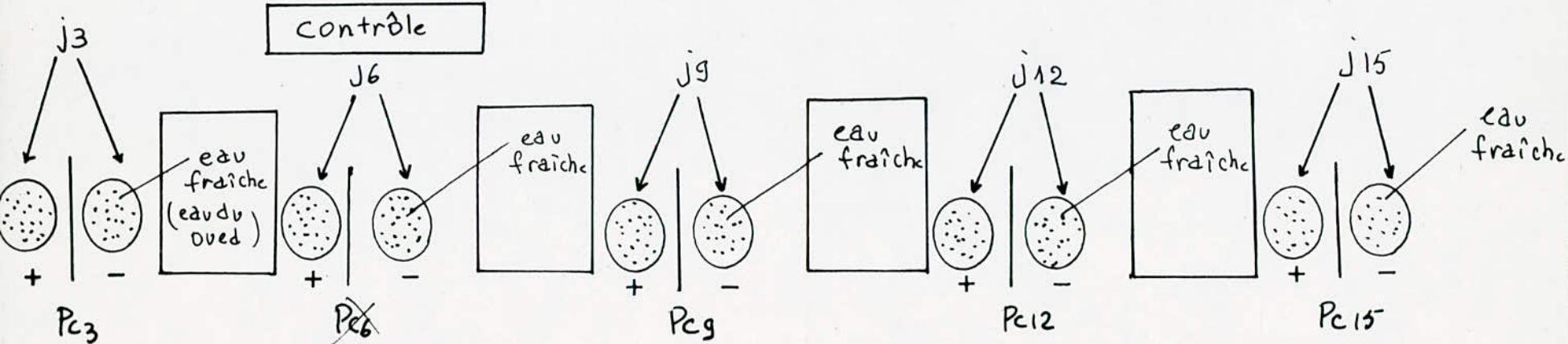
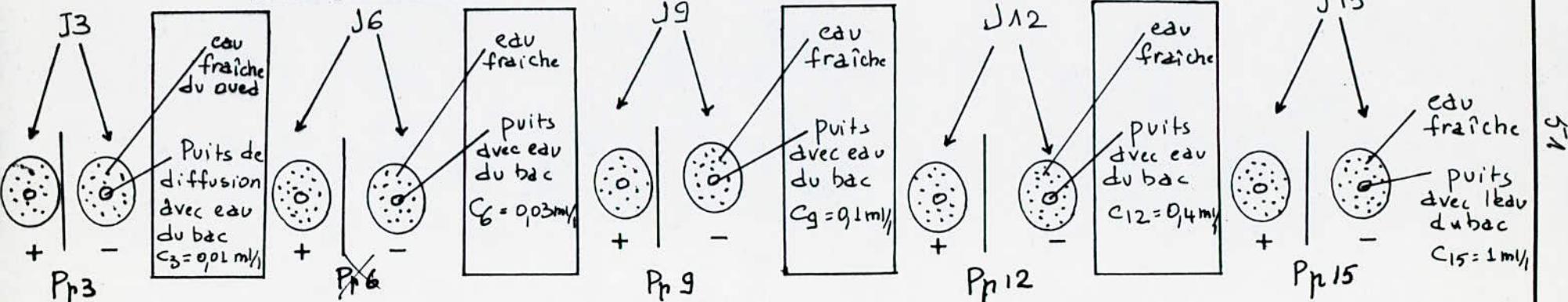
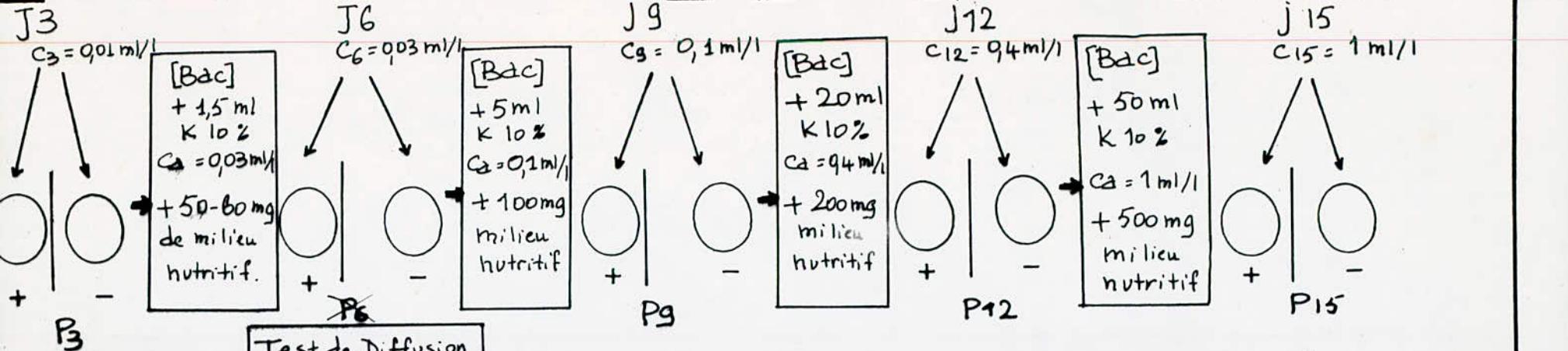
C_a : Concentration atteinte dans le bâton
après avoir ajouté le volume V de K_1415

c_i : Concentration de bactérie ensemencée
dans les boîtes le jour i .

P_{pi} : Prélèvement-ensemencement le jour i
pour le test de diffusion.

P_{ci} : Prélèvement-ensemencement le jour i
pour le contrôle.

$P_{x/6}$: Prélèvement non effectué pour les raisons
mentionnées précédemment (voir Jour 6)



IV.5.3 RESULTATS et OBSERVATIONS :

Jour	Prélevement	observation après incubation	Concentration du biocide
J ₀	P ₀ +	croissance normale des souches	C ₀ = 0
	P _{p0} -	-	-
	P _{c0} -	-	-
J ₃	P ₃ +	croissance normale des souches	C ₃ = 0,01 ml/l
	P _{p3} +	"	Concentration dans le puits de diffusion C ₃ = 0,01 ml/l
	P _{c3} -	"	0
J ₆	P ₆ +	il n'y a pas eu de prélevement le jour J ₆ car les test T _{I1} et T _{II1} nous ont démontré l'inefficacité de l'ensemencement d'une concentration C = 0,03 ml/l	
	P _{p6} -		
	P _{c6} -		
J ₉	P ₉ +	croissance normale des souches	C ₉ = 0,1 ml/l
	P _{p9} +	"	Concentration dans le puits de diffusion C ₉ = 0,1 ml/l
	P _{c9} -	"	0
J ₁₂	P ₁₂ +	croissance normale des souches	C ₁₂ = 0,4 ml/l
	P _{p12} -	"	Concentration dans le puits de diffusion C ₁₂ = 0,4 ml/l
	P _{c12} -	"	0
J ₁₅	P ₁₅ +	croissance normale des souches	C ₁₅ = 1 ml/l
	P _{p15} -	(croissance affaiblie autour du puits (Zone de non croissance) : couronne de 2mm de largeur)	Concentration dans le puits de diffusion C ₁₅ = 1 ml/l
	P _{c15} -	croissance normale des souches	0

Test	concentration	concentration dans le puits de diffusions	observations
T _{I1} +	0,1 ml/l	-	croissance normale des souches
T _{I2} +	0,4 ml/l	-	"
T _{II1} +	-	0,2 ml/l	"
T _{II2} +	-	10 ml/l	Zone de non croissance autour du puits.

- le tableau précédent ne confirme l'effet germicide du bactéricide-Algicide K 1415 que pour une concentration de 1 ml/l (10 fois la dose nominale) et ce, dans le test de diffusion (couronne de non croissance de 2 mm de largeur), alors que la même concentration dans le bac n'influe en rien sur la croissance des bactéries. [Voir dans le tableau précédent]
 - [$T_{15} : P_{15}$ et P_{p15}]
- pour le test témoin T II 2 ($c = 10 \text{ ml/l} = 100$ fois la dose nominale) on a également une couronne de non-croissance de 1,5 cm (environ) de largeur. Par contre une concentration de 0,2 ml/l (T II 1) n'a pas de zone de non-croissance.
- on note une absence totale de croissance d'algues vertes et bleues-vertes.

Conclusion du test.

la bonne croissance des microorganismes — provenant du bac, après un contact prolongé, 15 jours, [Prélèvement P_{15}] avec le biocide et

n'ayant pas été affectés, même par une concentration énorme de celui-ci ($C = 1 \text{ ml/l} = 10$ fois la dose nominale) — prouve l'existence du phénomène d'accoutumance à ce toxique.

Cette accoutumance peut s'expliquer soit par :

- une croissance normale de microorganismes non sensibles au biocide (selection de souches résistantes)
- une biodegradation du biocide.

Tenant compte de la possibilité de biodegradation limitée à des concentrations minimales.

on devrait opter pour la première hypothèse car on a remarqué l'existence d'une relation concentration - Effet germicide (test de diffusion) :

TII1 : croissance normale des souches pour $C = 92 \text{ ml/l}$

P₁₁₅ : couronne de 2 mm de largeur ($C=1 \text{ ml}$)

P : couronne de 1,5 cm de largeur ($C=10 \text{ ml}$)

L'existence de la couronne dans P_f 15 s'explique par l'efficacité de "l'effet choc": les microorganismes présents dans l'eau fraîchement apportée n'ont pas eu l'occasion de s'accoutumer au toxique.

les résultats d'étude toxicologique sont affectés, par la composition de l'eau utilisée pour la dilution. L'action toxique se manifeste plus fortement dans une eau douce que dans une eau dure; les sels de ca affaiblissent d'ordinaire l'action des substances toxiques, Parfois à un degré surprenant.

l'absence de croissance des algues peut s'expliquer, d'une part par une erreur dans la composition du milieu nutritif, Probablement par une concentration trop élevée d'un ou plusieurs métaux lourds.

Pourtant la même composition du milieu n'a pas empêché une bonne croissance des bactéries qui s'avèrent moins sensibles à des concentrations inhibitrices. D'autre

part, on ne peut pas exclure non plus, la présence de métaux toxiques aux algues dans l'eau de l'oued.

le K 1415 est destiné principalement à lutter contre les algues dont la prolifération diminue le rendement des tours de refroidissement, provoque des bouchages de crêpines. Cette prolifération constitue également un support favorable au développement de certaines bactéries responsables de la perforation rapide des conduites (bactéries sulfato-réductrices et ferrugineuses). Cette spécificité de l'action bactericide expliquerait l'absence d'effet à certaines concentrations sur la quasi-totalité des bactéries de l'oued.

Cependant, l'absence d'inhibition de la croissance bactérienne ne devrait surtout pas nous inciter à tirer des conclusions hâtives telles que la biodégradabilité du composé. Il est très possible que la substance existe toujours au sein de la culture.

Pour prouver la biodegradation du produit utilisé on devrait

Opérer Soit :

- chimiquement : on dose le biocide avant et après.
- ou microbiologiquement : on opère sur des souches sélectionnées bactériennes ou algales.

CHAPITRE IV.

RESULTATS EXPÉIMENTAUX
ET INTERPRÉTATION.

X RESULTATS EXPERIMENTAUX ET INTERPRETATION:

II CRITÈRES ANALYTIQUES : (4) (13) (5)

les eaux usées, tant industrielles que domestiques sont caractérisées par un certain nombre de paramètres, parmi lesquels :

- Couleur [Propriété organo-leptique]
 - Matières décomposables
 - MES.
 - pH
 - conductivité électrique
 - température
 - l'alcalinité
 - la dureté
 - la DBO
 - la DOC

examens préliminaires .

mesures physico-chimiques

Paramètres de dureté et d'alcalinité.

Paramètres de pollution organique .

La couleur : liée au déversement de composés chimiques solubles présentant une coloration marquée.

MES: (Matières en Suspension). théoriquement ce sont les matières qui ne sont ni solubilisées, ni à l'état colloidal. En fait les limites séparant les 3 états sont indistinctes et seule la normalisation de la méthode d'analyse permet de faire une distinction précise mais conventionnelle.

les matières en suspension comportent des matières organiques

et des matières minérales. toutes les matières en suspension ne sont pas décantables, en particulier les colloïdes retenus par filtration.

la portée de la mesure de la MES se trouve limitée, le prélèvement opère déjà une sélection : la mesure donnera systématiquement un résultat par défaut.

les matières décantables et non décantables.

les matières décantables représentent la fraction des matières en suspension qui sédimentent pendant un temps donné (généralement 2 heures). L'essai de décantation est réalisé dans un cône Imhoff ou dans les éprouvettes cylindroconiques du docteur Cohn.

Paramètres physico-chimiques.

pH : le pH est la mesure de l'activité des ions H⁺ contenus dans une eau : $pH = -\log [H^+]$.

le pH nous renseigne sur l'alcalinité ou l'acidité de l'effluent.

la gamme de pH pour les microorganismes est :

- 5 - 9 en milieu aerobic.

- 6 - 8 en milieu anaerobic.

Température : de nombreuses industries utilisent l'eau comme fluide de refroidissement en "circuit ouvert" et déversent ainsi dans le milieu receveur des quantités importantes de chaleur. Et cela risque d'avoir des répercussions néfastes sur l'activité biologique. car les

Variations importantes de température affectent tous les processus biologiques où la température optimale pour l'activité se situe entre 25° et 30°. La température a également une influence certaine sur la solubilité de l'oxygène.

Conductivité : les déversements d'eaux usées se traduisent généralement par une élévation de la conductivité. La mesure de la conductivité d'une solution donne de nombreux renseignements sur cette solution. En effet, la valeur de la conductivité est influencée par la force de l'électrolyte, la nature des ions libérés et leur concentration dans la solution.

Paramètres de dureté et d'alcalinité :

titre hydrométrique (TH) : le titre hydrométrique indique la teneur globale de l'eau en sels de calcium et de magnésium qui rendent l'eau "dure".

Differents titres hydrométriques : le titre hydrométrique donne la quantité de bicarbonates, sulfates, chlorures etc... des sels alcalino-terreux présents dans l'eau.

on distingue :

A - TH total : indique globalement la teneur des sels de Ca et de Mg.

B - TH calcaire : indique globalement la teneur en sels de Ca.

C - Dureté carbonatée : indique la teneur en hydrogénocarbonates et carbonates de calcium et de magnésium. Elle est égale

de culture et l'expérience elle-même.

IV.1 milieu de culture : ⑥ ⑯

il s'agit d'un milieu "mixte" c'est-à-dire comportant les nutriments nécessaires à la croissance des bactéries et des algues.

- milieu pour bactéries: ⑯

c'est un milieu standard pour toutes les bactéries appelé gélose standard pour dénombrement (PCA).

Composition en (g/l)

- Hydrolysé de caseine	5 g.
- extrait de levure	2,5 g.
- glucose	1 g.
- Agar	9 g.

- Et aussi des sels, pour permettre la croissance des algues bleues-vertes, vivant dans le même milieu que les bactéries. ⑥

Composition

- K_2HPO_4	25 mg.
- K_2HPO_4	25 mg.
- $\text{Fe}(\text{NH}_4)_2(\text{SO}_4)_2$ (remplacé par FeSO_4)	10 mg.

du TAC, si le TH est supérieur au TAC, ou au TH si le TAC est supérieur au TH.

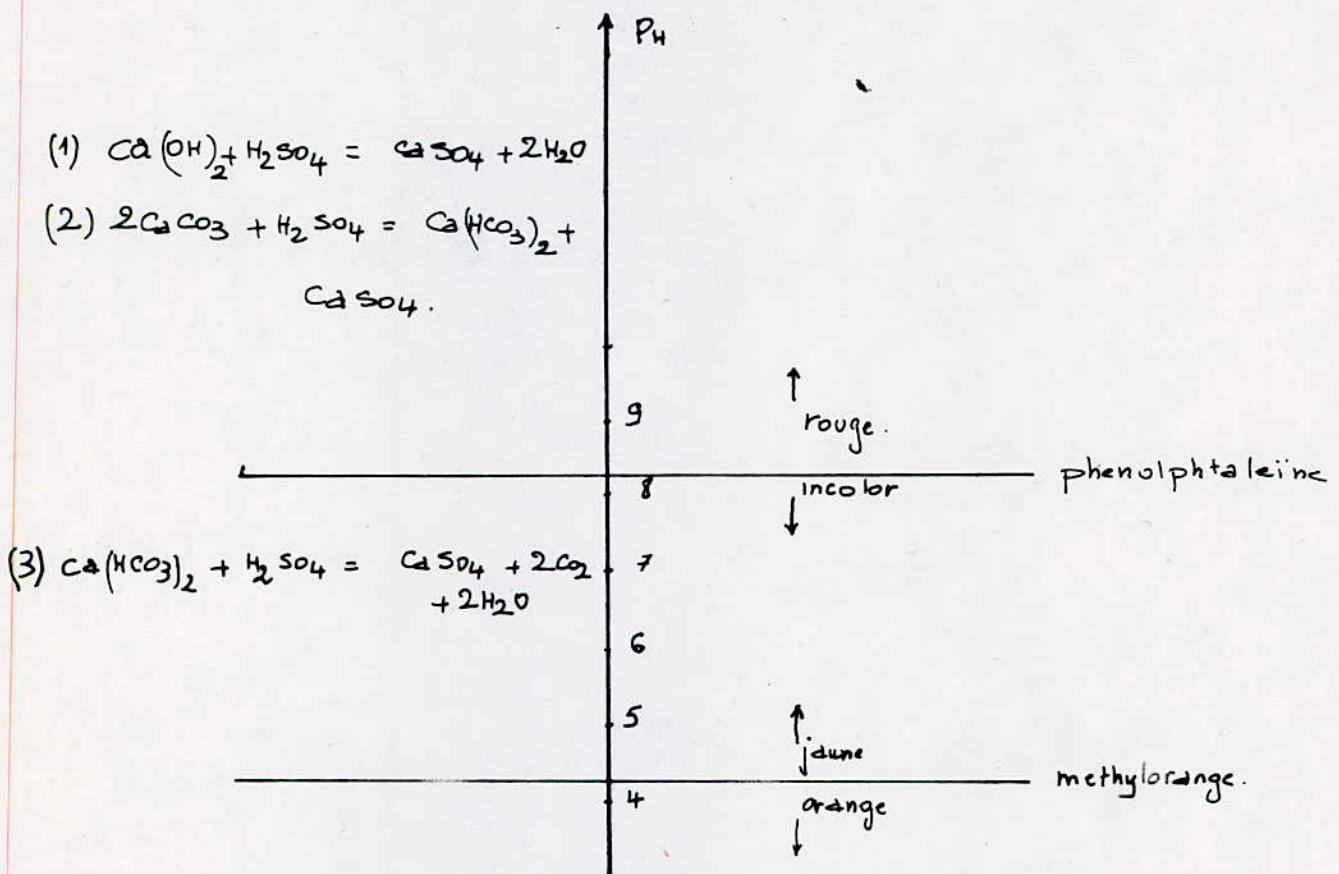
Dureté non carbonatée indique la teneur en sulfate et chlorure de calcium et Magnesium. Elle est égale à la différence A - C.

TITRES ALCALIMÉTRIQUES TA et TAC:

les valeurs relatives du TA et du TAC permettent de connaître les doses d'hydroxydes, de carbonates ou d'hydrogénocarbonates alcalins ou alcalino-terreux contenus dans l'eau.

L'alcalinité se mesure à l'aide d'une solution titrée en présence soit de Phenolphthaleïne (TA ou Pwert), soit de méthylorange ou helianthine (TAC ou mwert). Le virage du rouge à l'incolor de la phenolphthaleïne se produit dès que le pH est égal à 8,3 : les réactions (1) et (2) (voir ci-après) sont complètes et la réaction (3) commence à ce pH avec apparition de CO_2 dans la solution. Le TA permet donc de déterminer en bloc la dose d'hydroxydes et seulement la moitié de la dose de carbonates.

Le virage du jaune à l'orange du méthylorange se produit au pH de 4,3 dès qu'il y'a une trace d'acide fort libre, et lorsque la réaction (3) est complète. Le TAC assure donc la détermination de la teneur en hydrogénocarbonates.



Des valeurs respectives du TA et du TAC, on peut déduire la répartition des 3 grandes catégories de corps qui constituent l'alcalinité de l'eau : hydroxydes, carbonates et les hydrogénocarbonates.

PARAMÈTRES DE POLLUTION ORGANIQUE :

-DBO (Demande biochimique en oxygène) :

Définit la teneur en matières organiques dégradables. En général on parle de DBO₅, qui exprime la quantité d'oxygène nécessaire à l'oxydation des matières organiques pendant une période de 5 jours. Elle est mesurable par la méthode de Winckler ou à l'aide d'un DBO-mètre et s'exprime en mg/l.

-DCO (Demande chimique en oxygène) :

la DCO est une mesure de toutes les matières organiques contenues dans les eaux (usées ou naturelles), indépendamment du fait qu'elles soient ou non biodegradables.

Le principe consiste à mesurer l'oxygène emprunté à un oxydant pour porter les composants de l'effluent à leur valence "normale". Lors de l'oxydation le problème sera d'utiliser un oxydant assez énergique pour rompre certaines structures carbonées très résistantes et qui cependant ne fasse pas dépasser aux halogènes le stade halogénure.

L'oxydant choisi pour déterminer la DCO est le Dichromate de Potassium $K_2Cr_2O_7$.

La DCO s'exprime également en mg/l.

Remarque : quand une eau ne contient que de la matière biodegradable, La DCO peut être assimilée à la DBO.

2 Dosages particuliers : ④

2.1 DOSAGE DES PHOSPHATES :

Il est relativement difficile de doser séparément chaque variété de phosphates :

Pour doser les phosphates conservés ou organiques, il faut donc, au préalable, les convertir en orthophosphates.

- Pour certains d'entre eux, cette réaction se fait facilement par simple hydrolyse en milieu acide ; Cesont les phosphates qualifiés d'hydrolysables, qui comprennent par exemple, les pyro-, les poly- et les meta phosphates usuels.

- Par contre, dans ces conditions assez douces d'hydrolyse, la plupart des phosphates organiques ne sont pas libérés. Pour les doser, il faut oxyder l'échantillon par une digestion énergique (minéralisation), sous l'action de l'acide perchlorique, du mélange sulfonitrique ou du persulfate d'ammonium.

finalemment il est plus rigoureux de classer les phosphates selon la méthode de dosage à laquelle ils répondent :

- Par mesure colorimétrique directe on détermine les orthophosphates
- après hydrolyse acide et mesure colorimétrique, on détermine la somme des phosphates hydrolysables et des orthophosphates initialement présents.
- Après Digestion oxydative, et mesure colorimétrique, on détermine les phosphates totaux.

- hydrolyse : on réalise l'hydrolyse en portant à ébullition, pendant au moins une heure et demie, 100 ml d'échantillon auquel a été ajouté, 1 ml d'acide fort ($H_2SO_4 \approx 10N$). Au cours du chauffage, on ajoute de l'eau distillée pour compenser l'évaporation et maintenir le volume total entre 25 et 50 ml. Après refroidissement et neutralisation par NaOH, on procède au dosage colorimétrique.

- Digestion : La digestion au persulfate est la méthode la plus rapide et la plus simple, mais aussi la moins énergique. A 50 ml d'échantillon on ajoute 1 ml de $H_2SO_4 (\approx 10N)$ et 0,4 g de persulfate d'ammonium à l'état solide. Après 30 ou 40 mn d'ébullition, l'échantillon est refroidi, neutralisé et le volume est ajusté à 50 ml. Le dosage est alors effectué par colorimétrie.

N.B :

le dosage des phosphates présents dans les eaux résiduaires de l'unité ENGI se fait par digestion (voir annexe).

22 DOSAGE DES HUILES ET DES GRAISSES: (13)

les huiles et les graisses ayant tendance à être réparties sur la surface, il est indispensable de prélever des échantillons représentatifs dans des récipients soigneusement dégraissés et incomplètement remplis. Etant donné les altérations d'origine microbienne, il est recommandé de pratiquer le dosage rapidement; une acidification par quelques ml d'HCl facilite la conservation.

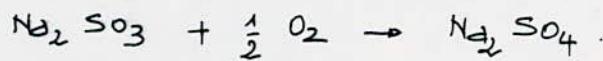
Le principe du dosage est :

les graisses sont extraits de l'échantillon, acidifiés à pH=5, par du trichloreéthylène et dosés gravitairement à près évaporation du solvant. (voir annexe).

23 DOSAGE DES SULFITES: (13) (5)

Le sulfite de sodium, Na_2SO_3 , est assez fréquemment utilisé dans l'industrie comme anti-oxygène pour la prévention de la corrosion, particulièrement les eaux de refroidissement et de chaudières.

les prélevements doivent être analysés aussi rapidement que possible en évitant la filtration et l'exposition à l'air. Car en présence de l'oxygène, il agit suivant la réaction :



Le prélevement doit donc se faire à l'aide d'un récipient équipé d'un bouchon à 2 trous munis de 2 tubes de verre montés de telle sorte que l'air ne puisse pénétrer.

Les sulfites sont alors oxydés en présence d'iode et en milieu

acide. L'excès d'iode est titré par le thiosulfate de sodium.

[Voir annexe]

274 DOSAGE DU PERMANGANATE DE POTASSIUM^①

Méthode : Manganimétric :

La méthode de Manganimétric est basée sur les réactions d'oxydation par l'ion permanganate. L'oxydation peut être faite aussi bien en milieu acide qu'en milieu alcalin. (ou bien en milieu neutre).

Lors de l'oxydation en milieu acide, le manganèse (VII) qui entre dans la composition de KMnO_4 , utilisé pour l'oxydation, est réduit à l'état de cations Mn^{2+} , il se forme alors un sel de Manganèse (II) et de l'acide employé. Par exemple si l'on a pris à titre de réducteur FeSO_4 et si l'on procède à son oxydation en milieu d'acide sulfurique, la réaction se produira d'après l'équation.



ou sous la forme ionique :



La diminution de valence du Manganèse de 5 unités indique que la molécule de KMnO_4 reçoit 5 électrons. On le voit également d'après l'équation suivante :



A partir de ce qui vient d'être dit, on déduit que l'équivalent-gramme de KMnO_4 est ici égal à :

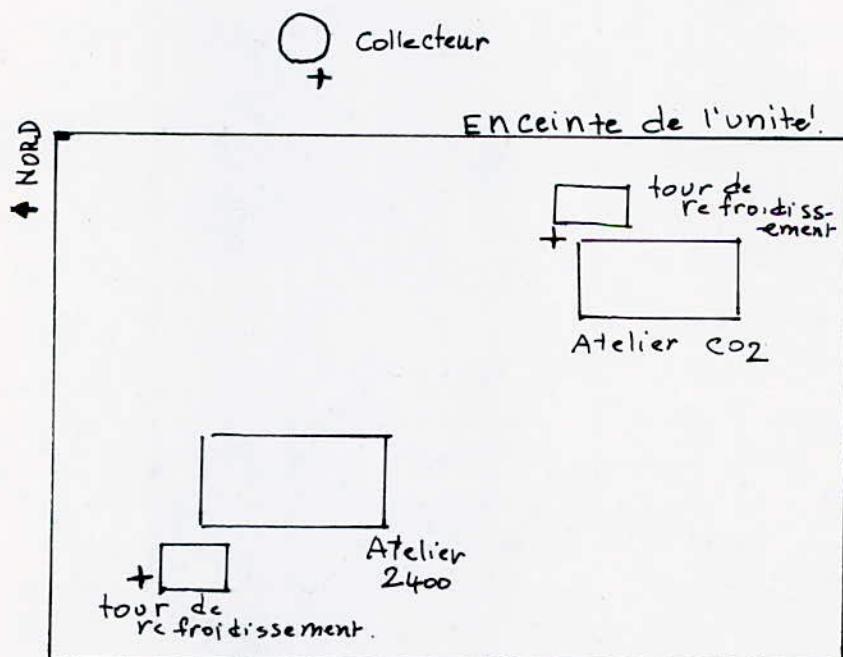
$$E = \frac{158,03}{5} = 31,61 \text{ g.}$$

IV 3 RESULTATS :

L'analyse des éléments contenus dans l'effluent rejeté, ainsi que les paramètres caractérisant les eaux résiduaires ont été déterminés en 3 points différents :

- au niveau de l'atelier 2400
- au niveau de l'atelier CO₂
- au niveau du collecteur.

les prélevements ont été faits aux endroits indiqués par une croix sur le schéma suivant :



Atelier 2400.

Débit de rejet $5 \text{ m}^3/\text{h}$.

Tableau n°1 : mesures de quelques paramètres caractérisant le rejet de cet atelier.

Jours Paramètres	11.05.86	12.05.86	13.05.86	14.05.86	17.05.86	18.05.86	19.05.86
P _H	8,0	7,9	7,9	7,9	8,0	8,0	8,1
T _H ($^{\circ}\text{F}$)	119	100	101	94	98	100	98
T _A ($^{\circ}\text{F}$)	10	4	5	3,8	4,2	3,5	4,2
TAC ($^{\circ}\text{F}$)	42	-	30	25	27	-	28
Concentration en orthophosphates mg/l P ₂ O ₅	0,5	0,5	0	0,5	0,5	0,5	0,5
Concentration en phosphonates mg/l P ₂ O ₅	1	4	3,5	4,0	3,25	2,5	2,5
Concentration en phosphate total mg/l P ₂ O ₅	1,5	4,5	3,5	4,5	3,75	3,0	3,0

$$\text{N.B.: } 1 \text{ mg/l PO}_4 = 0,326 \text{ mg/l P} = 0,747 \text{ mg/l P}_2\text{O}_5$$

$$1^{\circ}\text{F} (\text{degré Français}) = 10 \text{ mg/l CaCO}_3$$

Atelier CO₂:

Débit de rejet 5 m³/h.

mesures de quelques paramètres caractérisant le rejet de cet atelier.

tableau n° 2.

Paramètres \ Jours	11.05.86	12.05.86	13.05.86	14.05. 86	17.05.86	18.05.86	19.05.86
P _H	7,0	7,1	7,0	7,0	7,0	7,0	7,0
T _H (°F)	125	96	102	107	99	87	109
T _A (°F)	0	0	0	0	0	0	0
T _{AC} (°F)	32	29	26	31	30	33	27
Concentration en orthophosphates mg/l P ₂ O ₅	# 0	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5
Concentration en phosphonates mg/l P ₂ O ₅	1,5	0,5÷1	0,5÷1	1÷1,5	1÷1,5	0,5÷1	0,5÷1
Concentration en phosphore total mg/l P ₂ O ₅	1,5	1,0	1,0	1,5	1,5	1,0	1,0

Analyse des purges:

Le tableau suivant concerne les éléments rejetés périodiquement sous forme de purges. Il s'agit du permanganate de Potassium et du sulfite de sodium.

tableau 3 :

Paramètres elements rejetés	Permanganate de potassium	Sulfite de sodium
volume de rejet	900 l / quinzaine	900 l / semaine
pH	7, 2	8, 8
conductivité (mS/cm)	1, 91	26, 6
concentration (mg/l)	800	26, 78

d'autre part l'analyse de l'eau d'appoint a donné les résultats :

tableau 4

pH	conductivité (mS/cm)	TA (°F)	TAC (°F)	TH (°F)
7, 6	2, 51	0	35	65

Collecteur :

debit de rejet 10 m³/h.

L'analyse des eaux résiduaires au niveau du collecteur a donné les résultats suivants :

JOURS de prélève- ment Paramètres	3. 05. 86	20. 05. 86	21. 05. 86
T [°C]	24	23	19
pH	7,4	7,3	7,4
conductivité [mS/cm]	2,514	/	2,59
TH (°F)	120	110	115
TA (°F)	0	0	0
TAC (°F)	40	38	/
MES (mg/l)	122	77	97
matières decentrables (ml/l)	2,1	2	1,2
orthophosphates (mg/l P ₂ O ₅)	0,5	1	0,5
phosphonates (mg/l P ₂ O ₅)	3,0	2,5	3,5
phosphore total (mg/l P ₂ O ₅)	3,5	3,5	4,0
Huiles (mg/l)	17,98	15	12,71

MESURE DE LA DBO ET LA DCO :

les eaux résiduaires de l'ENGI présentent une pollution organique estimée à :

DBO : 45 mg/l.

DCO : 48 mg/l

X4 traitement des purges:

problème des purges:

En raison de la nocivité engendrée par le sulfite de sodium, notamment en raison de son affinité pour l'oxygène dissous, il serait indiqué de l'oxyder par l'élément contenu dans l'autre purge et qui est connu pour son rôle éminemment oxydant : le permanganate de potassium.

Le tableau 3 indique les concentrations des 2 éléments et les volumes de rejet :

$$KMnO_4 \quad C = 800 \text{ mg/l}$$

$$V = 900 \text{ l/quinzaine.}$$

$$\text{Sulfite de Sodium: } C = 26,78 \text{ mg/l}$$

$$V = 900 \text{ l/semaine} = 1800 \text{ l/quinzaine}$$

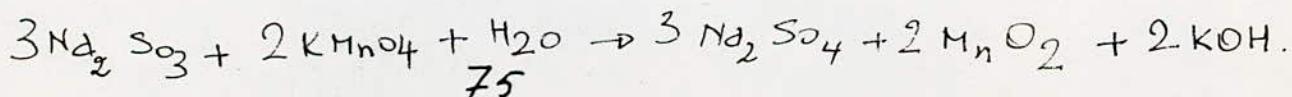
Les masses respectives de ces 2 composés par quinzaine valent :

$$KMnO_4 : m = 800 \text{ mg/l} \times 900 \text{ l} \\ = 720.000 \text{ mg} = 720 \text{ g} = 0,72 \text{ kg.}$$

$$Na_2SO_3 : m = 26,78 \text{ mg/l} \times 1800 \text{ l} \\ = 48.204 \text{ mg} = 48,204 \text{ g} \approx 0,048 \text{ kg}$$

D'autre part la réaction d'oxydation du sulfite de sodium par le permanganate de potassium en milieu basique met en jeu 3 moles de sulfites et 2 moles de $KMnO_4$.

Réaction :

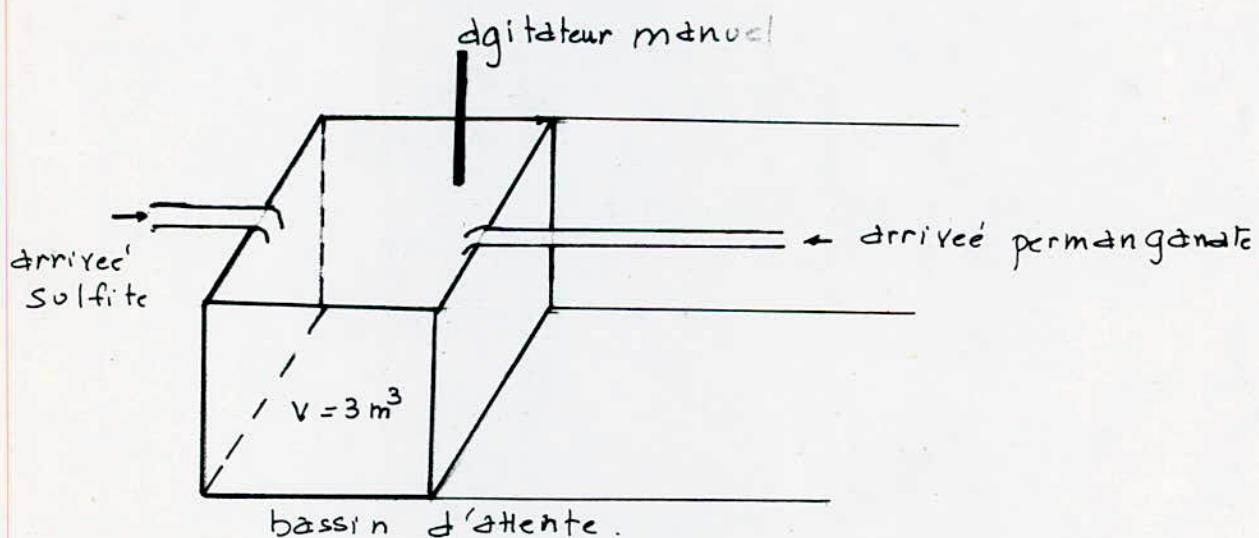


Soit 378 g de sulfite et 316 g de KMnO₄.

On remarque dans les valeurs trouvées en ① que la masse de KMnO₄ est largement suffisante pour oxyder le sulfite de sodium. La masse de KMnO₄ qui n'aura pas servi n'apportera pas de nuisances à l'environnement.

Dimensionnement du bassin d'attente :

Le bassin d'attente doit être susceptible de contenir le volume des 2 purges. Soit par quinzaine, 900 l de KMnO₄ et 1800 l de sulfite. Un surdimensionnement de 3000 l du bassin ne serait pas coûteux :



L'agitation se fera au moment de la présence simultanée des 2 composés chimiques.

5 Interprétation des résultats : (13)

La température :

la température de l'effluent est en général inférieure à 25°C.

Et cela n'est pas susceptible de nuire à l'écosystème.

La réglementation concerne la température très diversifiée à travers le monde. Les normes françaises stipulent que tout rejet dans le milieu dont la température est égale ou supérieure à 30°C est soumis à autorisation. Si la température de l'effluent rejeté est comprise entre 25 et 30°C, une autorisation est également nécessaire pour un débit > à 10 l/s. Notre effluent est caractérisé quant à lui par un débit 10 m³/h = 2,78 l/s.

Le pH :

Sa valeur approximative de 7,4 répond parfaitement aux normes internationales, qui indiquent que l'eau potable doit avoir un pH compris entre 7 et 8,5. En outre pour la plupart des espèces aquatiques, la zone de pH favorable se situe entre 6 et 7,2. Pour les poissons, la valeur se situe entre 5 et 9.

Conductivité électrique :

La mesure de la conductivité permet d'évaluer rapidement la mineralisation de l'eau. Selon les normes françaises une conductivité > 1000 µs/cm indique une mineralisation excessive. Ce qui est le cas pour notre effluent qui est caractérisé par une conductivité d'environ 2,5 ms/cm = 2500 µs/cm. Il faut

souligner, par ailleurs, que l'eau d'appoint elle-même est très mineralisée. (2500 mS/cm environ).

Donc l'unité contribue de manière négligeable à la mineralisation des eaux rejetées.

Degré hydrotimétrique TH:

les eaux potables de bonne qualité ont un degré hydrotimétrique inférieur à 15° . elles sont acceptables jusqu'à 50° . Mais si elles dépassent 60° leur utilisation est extrêmement difficile et leur adoucissement devrait être envisagé. Le TH de notre rejet dépasse largement cette limite. Il s'agit d'une eau très dure. Les eaux rejetées sont environ 2 fois plus concentrées par rapport à l'eau d'appoint (effet d'évaporation).

Matières en suspension: (MES)

La valeur assez grande pour l'effluent de cette unité est due à l'existence, au niveau du collecteur, de résidus de graisse avec des noyaux solides (grains de poussière...)

matières decantables:

L'existence de ces matières est également due aux résidus de graisse du niveau du collecteur. Et ces particules décantent sous l'effet du poids de la particule de graisse et du poids de la particule solide (les graisses toutes seules flotteraient).

composés phosphorés:

habituellement la teneur en phosphates des eaux naturelles ne dépasse pas $1 \text{ mg/l P}_2\text{O}_5$.

L'effluent de notre unité en contient plus par rapport à cette norme "naturelle": 3,5 mg/l P₂O₅ en moyenne.

Cependant la partie assimilable par les plantes, les orthophosphates et responsable du phénomène d'eutrophisation, à une concentration de 0,5 mg/l P₂O₅ (environ) seulement, d'où l'inutilité de prévoir un traitement.

Les huiles et les graisses:

Des teneurs supérieures à 500 mg/l dans les eaux résiduaires sont susceptibles de provoquer des dégâts dans les stations de traitement.

Notre concentration en huiles est nettement inférieure à ce chiffre.

DBO

Bien qu'il n'existe pas de norme pour les eaux potables, il est bien évident que celles-ci ne doivent pas avoir une DBO significative. Les eaux de surface destinées à la consommation ne devraient pas avoir une DBO supérieure à 4 mg/l, sauf si l'on applique des traitements particuliers. Par contre en zone polluée, elles doivent avoir une DBO de plusieurs mg/l, ce qui, dans des limites raisonnables, peut être plutôt favorable à la vie aquatique. Cependant, en milieu pollué et faibles valeurs de la DBO peuvent être liées à la présence d'éléments toxiques inhibiteurs.

DCO :

les différences des résultats obtenus par la DCO et la DBO

constituent une indication de l'importance des matières polluantes peu ou pas biodegradables.

Dans notre cas cette différence est peu importante donc les matières présentes sont soit biodegradables soit aussi oxydables avec l'oxygène atmosphérique.

CONCLUSION :

Il est clair, en fonction de tous les paramètres mesurés et commentés précédemment, que l'unité ENGI n'est pas une unité particulièrement polluante. Cependant, les effets s'ajoutant, il serait peu prudent de négliger la part prise, aussi minime soit-elle par cette unité industrielle dans la mise en péril de l'écosystème en question (oued et lac de Reghaïd). Car la lutte contre la pollution doit être sans merci, sans concession.

Il serait souhaitable de faire subir d'autres tests du Kemazur 1415 afin de voir ses effets sur la faune, notamment, de l'écosystème. Les cobayes utilisés seraient la célèbre Daphnia et/ou des poissons caractéristiques du lac en question.

Bibliographie :

- 1 V. ALEXEEV Analyse quantitative Edition Mir
Moscou 1980
- 2 ASSOCIATION Techniques et sciences G. 85.
GENERALE DES Municipales.
HYGIENISTES ET
TECHNICIENS.
- 3 J.P. BEAUDRY Traitement des eaux Le Griffon d'argile
Inc. 1984
- 4 J.P. BECHAC. P. BOUTIN Traitement des eaux EYROLLES
B. MERCIER . P. NUER Ustées 1984
- 5 DEGREMONT MEMENTO TECHNIQUE de DEGREMONT
L'EAU.
- 6 G. DREWS Mikrobiologisches Praktikum SPRINGER
Für Naturwissenschaftler BERLIN 1968.
- 7 A. DESSART chimie 2. chimie Minerale A de BOECK
et Notions de chimie Nucléaire 1979.
- 8 W.W. ECKENFELDER Gestion des eaux usées Techniques et
urbaines et industrielles documentation
Lavoisier 1982.
- 9 A. GAID EPuration biologique des eaux OPV 1984
urbaines Tome II

10. C GOMELLA et H. EQUERREÉ Le traitement des eaux publiques industrielles et privées 1978
 EYROLLES
- 11 MEINCK - STOOF- KOHLSCHÜTER les eaux résiduaires industrielles 2^e édition 1977
 MASSON
- 12 P. PESSION pollution des eaux continentales Incidence sur les biocénoses aquatiques GAUTHIER-VILLARS 1980
- 13 J. RODIER L'analyse de l'eau DUHOD TECHNIQUE 1978
- 14 Monique TARDAT-HENRI chimie des eaux Le Griffon d'argile INC. 1984
- 15 BIBLIOTHÈQUE DE BOTANIQUE Biodegradation des pesticides Centre de recherche sur les zones arides.
- 16 A. KETIAB le traitement des eaux Cours polycopyés ENPA 1986.
- 17 Documentation ENGI
- 18 J. GUIRAUD P. GALZY. L'analyse Microbiologique dans les industries alimentaires les éditions de l'USINE NOUVELLE (Collection Génie Alimentaire) 1980

Annexes.

Annexe n° 1

Determination de l'alcalinité.

TA et TAC. (13)

Principe :

Ces déterminations sont basées sur la neutralisation d'un certain volume d'eau par un acide minéral dilué, en présence d'un indicateur coloré.

Réactifs :

- Acide chlorhydrique ou sulfurique N/50
- Solution de phénolphthaleine dans l'alcool à 0,5 %.
- Solution de méthylorange à 0,5 %.
- eau distillée

Mode opératoire :

détermination du TA :

On préleve 100 ml d'eau à analyser dans une capsule de porcelaine blanche de 12 cm de diamètre environ. On ajoute 1 à 2 gouttes de solution alcoolique de phénolphthaleine. Une coloration rose doit apparaître. Dans le cas contraire le TA est nul, ce qui se produit en général pour des eaux naturelles dont le pH est inférieur à 8,3. On verse ensuite doucement l'acide dans la capsule à l'aide d'une burette, en agitant constamment, et ceci jusqu'à décoloration complète de la solution pH : 8,3

détermination du TAC :

on utilise l'échantillon traité précédemment ou le prélevement

Primitif s'il n'y a pas eu décoloration. On ajoute 2 gouttes de solutions de méthylorange et on titre de nouveau avec le même acide jusqu'au virage du 'jaune au jaune orange'. ($\text{pH} = 4,3$)
 On s'assure qu'une goutte d'acide en excès provoque le passage de la coloration du 'jaune orange' au 'rose orange'.
 $(\text{pH} = 4)$

Soit V' le nombre de ml d'acide N/50 versés de puis le début du dosage. On retranche de ce volume 0,5 ml, quantité d'acide nécessaire pour le virage de l'indicateur, qui est un peu plus faible que le pH de neutralisation exacte du bicarbonate.

expression des résultats :

TA

$\frac{V}{5}$ exprime le titre alcalimétrique en milliequivalents par litre [me/] .

V exprime le titre alcalimétrique en degré français

$$1^\circ \text{F} = 10 \text{ mg de CaCO}_3 = 0,2 \text{ me}/.$$

TAC

$$\frac{V' - 0,5}{5} \quad \text{TAC en me}/.$$

$$V' - 0,5 \quad \text{TAC en } ^\circ \text{F}$$

Annexe n° 2

Dosage des sulfites : (13)

Reactifs :

Empois d'amidon

Acide acétique glacial.

Solution d'iode 0,025N préparée par dilution au moment de l'emploi.

Solution de thiosulfate de Sodium 0,025N préparée par dilution au moment de l'emploi.

Mode opératoire :

On préleve un volume v d'eau à analyser au moyen d'un récipient équipé d'un bouchon à 2 trous munis de 2 tubes de verre montés de telle sorte que l'air ne puisse pénétrer. On verse 5 ml de solution d'iode 0,025N dans un erlenmeyer et on ajoute 5 ml d'acide acétique. On introduit lentement à analyser tout agitant. On verse la quantité nécessaire de thiosulfate de Sodium pour obtenir une coloration claire. On ajoute 2 ml d'empois d'amidon, puis la quantité nécessaire de solution de thiosulfate pour virer au bleu. Soit n_1 le nombre de ml utilisés. On recommence l'opération en remplaçant l'échantillon par de l'eau distillée. Soit n_2 le nombre de ml utilisés pour ce second titrage.

Réultat : La teneur en sulfites, exprimée en mg de sulfite de sodium par litre d'eau est :

$$\frac{(n_2 - n_1)N \times 63 \times 1000}{V}$$

N : titre de la solution de thiosulfate utilisée.

V : volume de l'échantillon.

Annexe n°3

Dosage du permanganate de Potassium. (en milieu acide) ①

Le dosage du KMnO_4 en milieu acide à lieu suivant la réaction :



à 100 ml d'eau résiduaire on ajoute 10 ml H_2SO_4 dilué. (H_2SO_4 concentré qu'on dilue 4 fois) et on porte le tout à un volume de 200 ml.

on chauffe un peu la solution et la titration commence à l'aide d'une solution de Fe^{2+} de normalité connue.

Annexe n° 4

Dosage des huiles et des graisses. (13)

Principe : Les graisses sont extraites de l'échantillon acidifié à $\text{pH} = 5$ au trichloreéthylène et dosées gravimétriquement après évaporation du solvant.

Réactifs :

- trichloreéthylène (échimiquement pur)
- Acide chlorhydrique

Mode opératoire :

On dispose d'une ampoule à décantation de 1,5 à 2 l

On préleve un litre d'eau (échantillon qu'on acidifie par HCl jusqu'à $\text{pH} = 5$)

On ajoute 100 ml de trichloreéthylène dont 25 serviront au rinçage du flacon. On fait tourner pendant 20 mn sur l'extracteur à rouleaux.

On laisse les couches se séparer, et on soutire la couche aqueuse. On fait ensuite couler la phase du trichloreéthylène dans un erlen de 500 ml.

On recommence l'extraction avec la phase aqueuse avec 100 ml de solvant. On recueille la nouvelle phase solvant dans l'erlen. Et on procède à l'évaporation du solvant par distillation à l'aide de l'appareil à distiller.

Sitôt cette distillation finie, on transvase le résidu dans un petit erlen tare'. On laisse refroidir pendant 30'. Et enfin on met dans la balance. Et le résultat est exprimé en mg/l.

Annexe n° 5

Titre hydrométrique TH. (13)

Principe : Méthode par complexométrie :

Les alcalino-terreux présents dans l'eau sont amenés à former un complexe du type chelaté par le sel disodique de l'acide éthylique-Diaminetétracétique. La disparition des dernières traces d'éléments libres à doser est décelée par le virage d'un indicateur spécifique. En milieu convenablement aménagé pour empêcher la précipitation du Magnésium, la méthode permet de doser la somme des ions calcium et magnésium.

Réactifs :

- solution de noir d'ériochrome T dans l'alcool éthylique absolu à 0,4 % .
- solution tampon
- solution d'EDTA N/50 .

Mode opératoire :

on préleve 100 ml d'eau à analyser. On chauffe la prise d'essai à une température d'environ 60°C. On ajoute 5 ml de solution tampon (pH 9,5 - 10) et une quinzaine de gouttes d'indicateur coloré. On verse la solution d'EDTA jusqu'au virage du rouge vieux au bleu vert. On vérifie qu'une goutte d'EDTA ne produit plus de tache bleu-vert. Soit Y le volume de solution d'EDTA versée

expression des résultats : pour une prise d'essai de 100 ml la dureté totale, exprimée en degrés français sera égale à Y et à $\frac{2Y}{10}$ en me.

Annexe n° 6

Demande chimique en oxygène DCO. (13)

Principe : la mesure correspond à une estimation des matières oxydables présentes dans l'eau, quelle que soit leur origine organique ou minérale.

Méthode par le dichromate de potassium :

Réactifs utilisés :

- eau distillée
- Sulfate d'Argent
- Solution de sulfate de fer et d'Ammonium 0,25N
- Sulfate de Mercure cristallisé
- Dichromate de Potassium (solution à 0,25 N)
- Solution de Ferroïne.

Mode opératoire :

On introduit 50 ml d'eau à analyser dans un ballon à 500 ml ou éventuellement une même quantité de dilution. On ajoute 1 g de sulfate d'argent. On chauffe, sans bouillon, jusqu'à parfaite dilution. On ajoute 25 ml de solution de dichromate de Potassium 0,25 N et 70 ml de solution sulfurique de sulfate d'argent. On porte l'ensemble à ebullition pendant 2 heures sous refroidisant à reflux adapté au ballon.

On laisse refroidir, on dilue à 350 ml avec de l'eau distillée, on ajoute quelques gouttes de solution de ferroïne.

on détermine la quantité nécessaire de sulfate de fer et d'ammonium pour observer un virage au rouge violacé.

On procède aux mêmes opérations sur un échantillon d'eau distillée pris comme référence.

expression des résultats :

La demande chimique en oxygène [DCO] exprimée en mg d'oxygène / litre est égale à :

$$\frac{8000 (V_0 - V_1)}{V} \cdot T$$

avec

V_0 [ml] : volume de sulfate de fer et d'ammonium nécessaire au dosage.

V_1 [ml] : volume de sulfate de fer et d'ammonium nécessaire à l'essai à blanc.

V [ml] : volume de la prise d'essai.

T : Titre de la solution de sulfate de fer et d'ammonium.

Annexe n° 7

Demande Biochimique en oxygène DBO₅

Principe: La DBO exprime la quantité d'oxygène consommé dans les conditions de l'essai (après incubation pendant 5 jours, à 20°C, dans l'obscurité) par certaines matières présentes dans l'eau, principalement pour assurer leur dégradation par voie biologique.

La demande biochimique en oxygène est déterminée dans un appareil appelé respiromètre. Les flacons sont mis en incubation pendant 5 jours à une température de 20°C.

Au fur et à mesure que l'oxygène est consommé par les germes "aérobies", la pression en oxygène dans la phase gazeuse diminue. Cette diminution est enregistrée par un tube gradué. La différence de pression lue au bout de 5 jours est directement proportionnelle à la DBO.

expression des résultats:

La DBO₅ est exprimée en mg/l

$$DBO_5 = Hg \times F$$

Hg : Hauteur de mercure lue sur le tube gradué.

F : facteur de dilution qui correspond au volume d'échantillon analysé.

Annexe n° 8

Matières Décantables: (13)

Principe :

Un certain volume d'eau est abandonné au repos pendant 2 heures. La quantité de matière décantée est déterminée par volumétrie.

Mode opératoire :

On préleve 1 l d'échantillon (Homogène). Au bout de 45 mn on imprime au cône Imhoff 2 ou 3 mouvements brusques alternatifs autour de son axe, les matières adhérent aux parois se détachent. On effectue une première lecture après 1 heure de sédimentation. Puis une deuxième après une heure 30 mn. Au bout de 1 h 45 mn de décantation, on imprime de nouveau au cône les mêmes mouvements de rotation que précédemment. On effectue une nouvelle lecture après 2 heures.

expression des résultats

Les résultats s'expriment en ml de matières décantées pour 1 litre d'eau (ml/l).

Annexe n° 9

Matières en suspension.

(HES)

(13)

Principe: Méthode par filtration.

On effectue une filtration à l'eau analysée, et le poids de matières retenues par le filtre est déterminé par pesée différentielle.

Matériel utilisé:

- Dispositif de filtration sous vide ou sous pression (1 à 2 bars)
- Disques filtrants en fibres de verre.

Mode opératoire:

On lave le disque de filtration à l'eau distillée, on le séche (105°C) jusqu'à masse constante, puis on le pèse après passage au dessicateur. On le met en place sur l'équipement de filtration. On met en service le dispositif d'aspiration ou de pression.

On verse l'échantillon (v) sur le filtre. On rince la fiole ayant contenu l'eau à analyser avec 10 ml d'eau distillée. On fait passer sur le filtre cette eau de lavage.

On laisse essorer le filtre, on le séche à 105°C . On laisse refroidir au dessicateur jusqu'à poids constant.

expression des résultats:

La teneur de l'eau en HES (mg/l) est donnée par l'expression:

$$\frac{M_1 - M_0}{V} \times 1000$$

M_0 : masse du disque filtrant avant utilisation (mg)

M_1 : masse du disque après (mg)

V : volume d'eau utilisé (ml)

Annexe n° 10

Dosage des composés phosphorés: (17)

La méthode utilisée est la méthode colorimétrique à l'aide du comparateur pour analyses colorimétriques.

Matériel :

Comparateur standard.

Gavelles graduées A et B.

éprouvette 20 ml

Erlen 100 ml

Flacon gradué

plaque amiantée.

plaquette "phosphates 95 à 10 mg/l >>

Jauge.

Réactifs :

Persulfate de potassium

Acide sulfurique.

Phenolphthaleine /TA

Réactif vanado molybdique.

Soude à 400 g/l.

Mode opératoire :

on verse 20 ml d'eau à analyser dans l'éprouvette. On ajoute 30 gouttes de réactif vanado molybdique. On agite et on attend 5 mn.

On rince puis on remplit l'une des cuvettes jusqu'au trait B avec de l'eau additionnée de réactif et on la place dans le comparateur, du côté du repère "réactifs". On rince puis on remplit l'autre cuvette jusqu'au trait B avec de l'eau à analyser et on la place dans le comparateur à côté de la précédente.

La fenêtre de lecture du comparateur étant tournée vers nous, on place la plaquette "phosphates 0,5 à 10 mg/l" dans le logement se trouvant à la partie supérieure du comparateur.

On observe les cuvettes par le dessus à travers la plaquette, en faisant face à la lumière, et on la fait coulisser jusqu'à apparition de l'écran coloré de même teinte que l'eau additionnée de réactifs. Le nombre placé en face de cet écran indique en mg/l la teneur à en orthophosphates. On verse 50 ml d'eau à analyser dans l'érlen. On ajoute 3 gouttes d' H_2SO_4 et une goutte de persulfate. On porte à ébullition pendant 30 mn. on laisse refroidir. On ajoute 1 goutte de phendphtaleïne/TA puis de la soude jusqu'à apparition d'une teinte rose. On ajoute ensuite 1 à 2 gouttes d' H_2SO_4 pour que la teinte disparaîsse. On vide l'érlenmeyer dans le flacon gradué et on ajuste le volume à 50 ml avec de l'eau dépourvue de phosphates. On agite et on opère comme précédemment. La lecture donne la concentration totale B en orthophosphates et phosphonates, exprimée en mg/l P_2O_5 .

La teneur en phosphonates exprimée en mg/l P_2O_5 est égale à B-A.

Bibliographie :

- 1 V. ALEXEEV Analyse Quantitative Edition MIR
Moscou 1980
- 2 ASSOCIATION Techniques et sciences G. 85.
GENERALE DES Municipales.
HYGIENISTES ET
TECHNICIENS.
- 3 J.P. BEAUDRY Traitement des eaux Le Griffon d'argile
Inc. 1984
- 4 J.P. BECHAC. P. BOUTIN Traitement des eaux EYROLLES
B. MERCIER . P. NUER USES
1984
- 5 DEGREMONT MEMENTO TECHNIQUE de DEGREMONT
L'EAU.
- 6 G. DREWS Mikrobiologisches Praktikum SPRINGER
Für Naturwissenschaftler BERLIN 1968.
- 7 A. DESSART chimie 2. chimie Minerale A de BOECK
et Notions de chimie Nucléaire 1979.
- 8 W.W. ECKENFELDER Gestion des eaux usées Techniques et
urbaines et industrielles documentation
Lavoisier 1982.
- 9 A. GAID EPuration biologique des eaux
urbaines Tome II OPU 1984

10. C GOMELLA et H. EQUERREÉ Le traitement des eaux publiques industrielles et privées 1978
 EYROLLES
- 11 MEINCK - STOOF- KOHLSCHÜTER les eaux résiduaires industrielles 2^e édition 1977
 MASSON
- 12 P. PESSION pollution des eaux continentales Incidence sur les biocénoses aquatiques 1980
 GAUTHIER- VILLARS
- 13 J. RODIER L'analyse de l'eau DUNOD TECHNIQUE 1978
- 14 Monique TARDAT-HENRI chimie des eaux Le Griffon d'argile INC. 1984
- 15 BIBLIOTHÈQUE DE Biodegradation des pesticides Centre de recherche sur les zones arides.
 BOTANIQUE
- 16 A. KETTAB le traitement des eaux Cours photocopiés Tome 1. les eaux potables ENPA 1986.
- 17 Documentation ENGI
- 18 J. GUIRAUD P. GALZY. L'analyse Microbiologique dans les industries alimentaires les éditions de l'USINE NOUVELLE (Collection Génie Alimentaire) 1980

